

## LA MÉTÉO

(71e jour de l'année)  
Variable: -2 à -15 C  
Lever du soleil: 6h08  
Coucher du soleil: 17h47  
Demain: variable.  
Détail: page B-6

## la tribune

## INDEX

Arts: page D-7  
Carrières et professions: page C-10  
Décès: page C-7  
De tout et de tous: page B-6  
Economie: page C-1  
Petites annonces: page C-3  
Vivre en 88: page B-4

## L'avortement

• **Attention de ne pas favoriser le mépris de la vie humaine**

— Margaret Payne

A 3

• **Morgentaler réclame des excuses de Vander Zalm**

A 10

• **L'opinion des lecteurs**

B 3

## Un surplus de 450 millions \$ pour le Québec

■ QUÉBEC (PC) — Le gouvernement du Québec enregistre un surplus de 450 millions \$ dans son budget. Mais au lieu de la remettre aux contribuables, il l'emmagasine pour réduire le déficit, pour faire face aux coûts de la réforme fiscale et pour prendre une avance sur ses comptes de l'an prochain.

Hier, en conférence de presse, le ministre des Finances du Québec, M. Gérard-D. Lévesque, a rendu publique la synthèse des opérations financières du gouvernement pour l'année 1987-88, dans laquelle on anticipe des excédents de 450 millions \$ par rapport aux prévisions du budget du 30 avril 1987.

"Ces surplus découlent principalement d'une performance économique meilleure que celle que l'on prévoyait. Ils sont également dus à la discipline serrée que s'est imposée le gouvernement dans la gestion des dépenses", a déclaré hier M. Lévesque.

## Prudence

Le gouvernement a cependant opté pour une attitude de prudence dans l'utilisation de ces excédents, a poursuivi le ministre.

Au lieu de les dépenser, il les garde en réserve pour faire face à la réforme fiscale — qui coûtera sans doute plus cher que les 325 millions \$ que le gouvernement a pris en décembre dernier dans les poches des contribuables — et pour faire face aux "aléas" de la conjoncture et aux "exigences de l'objectif de réduction du déficit", a expliqué hier M. Lévesque.

Ainsi, le gouvernement injectera 50 millions \$ pour réduire le déficit qui passera de 2,4 milliards \$ à 2,35 milliards \$.

Il portera aux livres de 1987-88 certaines dépenses qu'il n'aurait eu à payer qu'en 1988-89, soit:

— 183 millions \$ en prestations sociales qui seraient normalement payables le 1er avril 1988 mais qui seront payées en date du 31 mars 1988, la dernière journée de l'année fiscale de 1987;

— 217 millions \$ de contribu-



Gérard-D. Lévesque, ministre des Finances.

tions aux services passés des régimes de retraite des employés du secteur public.

Le ministre des Finances a refusé de justifier cette "prudence" dans la gestion des fonds publics par "l'appréhension d'une récession pour l'an prochain. M. Lévesque se dit "raisonnablement optimiste" pour la prochaine année fiscale, malgré que certains analystes prévoient une récession.

Par ailleurs, la synthèse des opérations financières rendue publique hier, permet de constater qu'en 1987-88 les Québécois ont payé en impôt 850 millions \$ de plus que l'année précédente.

Le ministre des Finances a expliqué que cette augmentation en grande partie attribuable aux 100,000 nouveaux emplois — qui amènent de l'argent supplémentaire dans les coffres de l'État — et aux augmentations de salaire.

Le document dévoile également que les revenus provenant de taxes sur le tabac et des droits et permis de la Société des alcools seront moins élevés que prévus (524 millions \$ contre 567 millions \$ pour le tabac, 59 millions \$ contre 63 millions \$ pour les boissons alcooliques et 369 millions \$ contre 375 millions \$ pour la SAQ).

Bousculade à l'assemblée générale annuelle du Syndicat des producteurs de lait

## Blais et 5 autres membres exclus

par Michel MORIN  
■ ASCOT CORNER — Les six producteurs agricoles qui ont entrepris en justice des démarches visant à faire annuler certaines dispositions du plan conjoint, du règlement sur le paiement du lait aux producteurs et du règlement sur les quotas, ont tous été exclus du Syndicat des producteurs de lait de l'Estrie.

Les nombreux producteurs laitiers venus assister à leur assemblée générale annuelle ont appris, hier, le sens de la décision prise plus tôt cette semaine par le conseil d'administration du SPLE.

L'exclusion des Jacques Blais, président de la Fédération de Sherbrooke de l'Union des producteurs agricoles, Jeannot Caron, Roger Couture, Jacques Dion, Léonard Maheux et Réjean Thérault a évidemment été le centre des délibérations.

Comme c'est le cas depuis le début de cette affaire, les producteurs sont divisés sur ces démarches judiciaires. Et cette division n'a fait que s'accroître avec le geste surprise posé par l'organisme syndical.

## Bousculade

Au beau milieu des délibérations, une bousculade impliquant une bonne dizaine de producteurs s'est produite.

Les esprits étaient tellement échauffés que deux frères se sont empoignés au collet simplement parce qu'ils ne partageaient pas le même point de vue à l'égard des démarches judiciaires entreprises par le groupe des six.

Il s'en est d'ailleurs fallu de peu pour que la bagarre éclate. Des collets de chemise froissés, des chaises renversées et des injectives lancées de part et d'autre: voilà à quoi s'est résumée l'échauffourée.

Néanmoins, la prise de bec a été suffisante pour inciter le président du Syndicat des producteurs de lait de l'Estrie, René Grimard, à interrompre momentanément les délibérations, cependant que les policiers de la Sûreté du Québec étaient appelés à la rescousse.

L'assemblée a pu reprendre une fois les esprits refroidis, soit quelque 90 minutes plus tard.

M. Grimard a indiqué que les administrateurs avaient uniquement appliqué le règlement 8-B-3 du Syndicat des producteurs de lait de l'Estrie pour exclure le groupe des six.

Cette disposition du règlement prévoit notamment "l'exclusion de certains membres en raison d'activités ou d'attitudes publiques opposées à celle du Syndicat des producteurs de lait de l'Estrie."

Appuyé par le président de la Fédération des producteurs de lait du Québec, Roger Daoust, M. Grimard a fait savoir à l'assemblée que la décision du conseil d'administration était finale et sans appel.

Ce geste a eu pour effet de baïllonner les six producteurs qui n'ont pu prendre la parole lors des délibérations.

## Explications exigées

Devant cet état de fait, des producteurs solidaires du groupe des six ont exigé des explications, accusant du coup le président René Grimard de faire preuve de dictature.

Selon ces producteurs, certains des membres exclus avaient préalablement été élus démocratiquement, lors des assemblées de secteur, et le geste du conseil d'administration du SPLE devenait, selon eux, anti-démocratique.

S'accusant mutuellement d'avoir bafoué la démocratie, les deux groupes de producteurs n'ont jamais réussi à s'entendre et c'est dans le désordre le plus complet que s'est poursuivie l'assemblée.

## Motion de blâme

La reprise des travaux, en après-midi, devait s'amorcer avec la tenue d'un vote sur une motion de blâme déposée contre le président René Grimard pour sa décision d'exclure du Syndicat des producteurs de lait de l'Estrie le groupe des six.

Cette motion a finalement été adoptée, mais par un résultat combien serré: 178 pour, 177 contre.

C'est à la suite de ce vote que les choses se sont une nouvelle fois gâtées. Certains producteurs voulaient passer à un item suivant, soit l'élection de délégués, tandis que d'autres désiraient plutôt poursuivre les discussions entourant l'exclusion des six.

Après de multiples rappels à l'ordre, qui ont tous échoué, le président du SPLE n'a eu d'autre choix que de lever l'assemblée. Les discussions ont donc pris fin à 15h15, après que seulement un tiers des sujets à l'ordre du jour eut été abordé.

## Déception

"Je suis très déçu, de commenter René Grimard. Comment des gens aussi paisibles que les producteurs agricoles peuvent faire pour s'affronter de la sorte. Je n'en reviens pas. Personnellement, je suis plus démocrate et



Photo: La Tribune par Stéphane Lemire

Parmi les producteurs de lait, l'affaire des six suscite des débats passionnés qui, fort heureusement, n'ont pas encore complètement

tourné au vinaigre comme ce devait être le cas plus tard en cours d'assemblée.

plus pacifique que cela. Je savais que ça discuterait fort, mais jamais je n'aurais pensé que ça irait aussi loin."

Une autre assemblée sera convoquée sous peu pour les producteurs de lait. La date n'a pas encore été arrêtée, mais elle devra avoir

lieu avant l'assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs de lait du Québec qui se tient le 13 avril, à Québec.

"La prochaine fois, on va prendre les dispositions nécessaires pour ne pas perdre le contrôle", d'ajouter René Grimard.

## Gagnon-Tremblay prépare une ambitieuse politique en matière de garderie

■ SAINTE-FOY (PC) — La ministre de la Condition féminine, Monique Gagnon-Tremblay, présentera dès ce printemps une ambitieuse politique en matière de garderie qui, croit-elle, répondra à de nombreux problèmes qui se posent dans ce secteur.

A l'assemblée annuelle des agentes de secrétariat hier, la ministre a dit que sa politique "saura combler les lacunes qui peuvent actuellement exister en matière de services de garde".

Ces problèmes sont nombreux, a-t-elle expliqué: le service de garderie n'est disponible que de jour, empêchant certaines femmes de suivre des cours de perfectionnement le soir ou d'accepter des emplois de nuit. De plus, les salaires payés aux travailleuses des garderies sont indécents, les garderies manquent d'argent dans leur fonds de roulement et on manque de places dans les garderies.

"Ce plan pourra représenter beaucoup d'argent. Ce sera un pas de géant", a dit la ministre qui a refusé néanmoins de préciser quelle somme additionnelle sera injectée dans le budget global de 90 millions \$ que le gouvernement a consacré l'an dernier aux garderies.

Mme Gagnon-Tremblay a raconté qu'une première politique en matière de garderies lui avait été soumise en janvier dernier mais qu'elle l'avait rejetée.

"Dès 1993, huit femmes sur 10, âgées de 25 à 44 ans, seront sur le marché du travail. On voit donc que les garderies sont le problème de l'heure", a dit la ministre.

Elle se dit assurée de l'appui de ses collègues du conseil des ministres, même si le plan qu'elle mijote n'a pas encore été soumis à ses collègues du cabinet.

Quoique avare de détails, Mme Gagnon-Tremblay a néanmoins admis que son projet visera à améliorer la qualité des services de garde en dehors des heures régulières, c'est-à-dire le soir et la nuit.



Monique Gagnon-Tremblay

Les agences de garde ont actuellement des difficultés à recruter des gardiennes pour les soirées et les nuits mais il y a des "incitatifs" financiers qui peuvent être mis en place, a expliqué la ministre.

Le gouvernement entend également mettre en vigueur son engagement électoral de modifier les lois pour permettre aux travailleuses à temps partiel de jouir des avantages sociaux qui sont rattachés uniquement au travail à temps plein.

Selon la ministre, le gouvernement est actuellement très sensible au problème des femmes qui veulent cumuler en même temps maternité et travail ou retour aux études.

Cette conciliation est d'autant plus importante que le Québec doit songer à contraindre un des taux de natalité les plus bas au monde.

## À LIRE DEMAIN

• **LES VOYAGES:** Caen, rasée par la guerre mais ressuscitée

• **LA MODE:** tout au plus 50 designers en textile au Québec

• **LES ARTS:** le Regroupement des artistes des Cantons de l'Est: 15 ans

le SAISON de la Femme de l'Estrie 1988

— Un décor à vous chatouiller l'œil  
— Défilé de mode tous les jours à 15 h 30 et 21 h  
— Des conférences d'actualité  
— Une Place publique avec la Musiquetterie

— Une Halte-Garderie pour les 2 à 6 ans  
— Des commerçants et entreprises sur place pour vous informer  
— Un voyage en Europe à gagner

Le rendez-vous... du 9 au 13 mars

(Centre Expo-Sherbrooke)  
mercredi: 18 h à 23 h  
jeudi au samedi: 12 h à 23 h  
dimanche: 12 h à 18 h

# Lucien Laforest cité à son procès sur une inculpation de tentative de meurtre

par Jacques LEMOINE

**SHERBROOKE** — Lucien Laforest a été cité, hier, à son procès aux assises sur une inculpation de tentative de meurtre à l'égard de M. Armand Gauthier en le frappant avec une hache le 3 janvier, à Fleurimont.

Il avait été admis à son examen volontaire devant le magistrat Gabriel Lassonde, de la Cour des sessions de la paix.

Le défenseur Conrad Chapdelaine a consenti au dépôt, dans cette cause, de la preuve faite à l'enquête préliminaire de Laforest en marge d'une accusation de meurtre au second degré de M. Laurel Henri, la même journée.

Le prévenu, âgé de 61 ans, connaîtra la date de son procès le 2 mai.

Le juge Georges Savoie, de la

Cour supérieure, lui avait déjà refusé un cautionnement dans la cause d'homicide et le juge Lassonde a rendu une décision semblable dans celle de tentative de meurtre.

M. Gauthier avait demandé l'intervention de la police à sa maison mobile après avoir subi une contusion à la tête et une coupure à l'épaule et à la suite de la découverte du cadavre de M. Henri, le visage ensanglanté et une ceinture nouée autour du cou.

**Bingo**  
2-300 *La tribune*

**1er MARATHON — CARTE ROUGE**

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
Mercredi, le 9 mars 1988:  
**i-23**

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
Jeudi, le 10 mars 1988:  
**i-30**

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui:  
Vendredi, le 11 mars 1988:  
**N-41**

**Les gagnants doivent appeler à 564-5470**

**loto-québec Résultats**

Tirage du 88-03-09

GAGNANTS	LOTS
6/6 2	2 429 210,90 \$
5/6 +7	123 223,20 \$
5/6 302	2 184,10 \$
4/6 16 824	75,40 \$
3/6 305 697	10,00 \$

4-10-18-19-37-40

No complémentaire: 41

VENTES TOTALES: 18 068 598,00 \$  
PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 2 000 000,00 \$  
Prochain tirage: 88-03-12

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**FÊTE DES CARNAVALS 88**

On s'amuse en Estrie

**NOS SALUTATIONS**

- \* AUX 21 DIFFÉRENTS CARNAVALS INSCRITS DANS NOTRE PROMOTION.
- \* A TOUTES LES REINES, DUC, COUPLES D'AINÉS, BONHOMMES CARNAVALS PRÉSIDENTS ET PRÉSIDENTES.
- \* AUX QUELQUES 1.000 BÉNÉVOLES IMPLIQUÉS DANS LEUR CARNAVAL LOCAL.

"SOIRÉE DES BÉNÉVOLES"

Notre grande promotion connaîtra son dénouement final, samedi le 12 mars prochain à la salle O'Grand'R d'Ascot Corner par

"LE GALA DE LA REINE DES REINES '88"

et

**HOMMAGE A NOS AINÉS"**

A noter que seuls les présidents des carnivals inscrits dans notre promotion ont en main des billets pour assister à notre soirée-gala qui se déroulera à nouveau à guichet fermé.

"AU PLAISIR DE SE REVOIR LE 12 MARS PROCHAIN ET BONNE CHANCE AUX PARTICIPANTS"

"DOUBLEZ VOS CHANCES GRÂCE À LA TRIBUNE"

Participez nombreux aux activités de votre carnaval local. Sur présentation de ce coupon, obtenez en double un billet de la loterie-carnaval vous permettant de vous mériter l'un de nos magnifiques prix qui seront offerts au hasard le 12 mars prochain, à la salle O'Grand'R, dont un voyage pour 2 personnes à Montego Bay en Jamaïque, comprenant transport et hébergement pour 7 nuits, une courtoisie des agents de Voyage International. CHLT 63 et LA TRIBUNE!

"BONNE CHANCE"

\* Pour être éligible, vous devez avoir 18 ans ou plus. Le voyage devra être pris entre mai et novembre 88.

**SPÉCIMEN**

**SAVIEZ-VOUS QUE...**

## L'EAU QUE NOUS BUVONS À SHERBROOKE PROVIENT DU LAC MEMPHRÉMAGOG

La Ville de Sherbrooke puise son eau dans le lac Memphrémagog. Cette eau parcourt 30 kilomètres où 18 milles de Magog à Sherbrooke avant d'être traitée à la station de traitement J.M. Jeanson.

La Ville de Sherbrooke, par protocole d'entente, approvisionne en eau potable les municipalités de Rock Forest, Fleurimont et Canton d'Ascot ainsi que l'Institut Val du Lac.

## LES PROPRIÉTAIRES D'ÉDIFICES À REVENUS

La loi sur la fiscalité municipale oblige les propriétaires d'édifices à revenus (4 logements et plus ou édifices à bureaux) à remplir le formulaire "cuellette des revenus et des frais d'exploitation pour l'année 1987".

Vous avez jusqu'au 1er avril 1988 pour retourner le formulaire dûment rempli au Service d'évaluation.

Renseignements: 821-5706

## LE STATIONNEMENT DANS LA RUE LA NUIT...

A compter du 15 mars et jusqu'au 15 novembre, il est possible de stationner votre véhicule dans la rue, la nuit, sauf aux endroits où il en est autrement indiqué.

Cependant, le jour de 8h à minuit, la durée du stationnement dans la rue est de 2 heures aux endroits où il n'y a pas d'indication particulière.

## CENT ANS D'ÉLECTRICITÉ SHERBROOKEOISE UN PRÉCIEUX HÉRITAGE DE NOS ANCÊTRES.

Ville de Sherbrooke Relations publiques

## Au palais de justice

### Aux quatre coins de la région

**SHERBROOKE** — Le juge Michel Côté, de la Cour des sessions de la paix, a condamné hier Hervé Bélisle, âgé de 33 ans, à une peine d'un an de détention.

Il a ainsi suivi une recommandation commune du procureur Pierre Proulx et du défenseur Jean Leblanc.

Bélisle a reconnu sa culpabilité à des accusations de vol par ef-

fraction de fourrures à Granby, de cigarettes à Ayer's Cliff, North Hatley et Waterville ainsi que de différents objets à Valcourt, l'été dernier.

Me Leblanc avait noté que ces infractions ont été commises en complicité et que l'un d'eux avait un dossier chargé.

Une partie du butin a été récupérée par la police.

### Pour 3,884 \$ de bijoux

**SHERBROOKE** — Claude-André Michaud a été cité à son procès pour répondre d'une accusation de vol qualifié de 88 \$ et de 3,884 \$ de bijoux dans un commerce de centre-ville, le 18 février, ainsi que d'utilisation de déguisement.

Il avait subi son examen volontaire, hier, devant le magistrat Michel Côté, de la Cour des sessions de la paix.

Le défenseur Michel Dussault a admis qu'il y aurait matière à citation pour son client si le ministère public faisait entendre d'autres témoins.

Le procureur Pierre Proulx avait déjà assigné deux jeunes filles que le juge Côté lui a permis d'interroger contradictoirement parce qu'il y avait incompatibilité entre leur témoignage et leur version à la police.

La première, âgée de 17 ans, a

expliqué qu'elle avait répondu n'importe quoi aux questions des enquêteurs.

Une commis de la bijouterie avait déposé pour sa part qu'un caçouillard a fait irruption dans son établissement, vers 19 h, en disant: "Envoie, la vieille, donne-moi ton argent..." et des bijoux qui coûtent cher; et n'aise-moi pas".

Michaud, âgé de 20 ans, a été arrêté à la suite d'une enquête policière.

La date de son procès a été fixée au 15 prochain.

Le prévenu devra subir, la même journée, son enquête sur des accusations de vol par effraction au bureau de poste de Danville le 25 janvier, d'un cambriolage à Sherbrooke le 24 février ainsi que son procès en marge d'un vol d'auto le 15 février.

### "La cour...pas une taverne"

**SHERBROOKE** — Le juge Michel Côté, de la Cour des sessions de la paix, a ajourné jusqu'en matinée les représentations sur sentence d'un individu, âgé de 44 ans, après lui avoir mentionné qu'il pouvait se compter chanceux de ne pas être cité pour outrage au tribunal.

Le prévenu avait bougonné pendant l'audience "qu'il se trouvait dans le nouveau palais de l'injustice".

"La cour n'est pas une taverne", lui a rappelé le juge Côté.

Cet épisode est survenu après

que l'accusé eût interrompu plusieurs fois son avocat, Michel Dussault, qui faisait des représentations en sa faveur au sujet d'un vol de bouteille de gin à la Société des alcools et voies de fait sur un employé, le 15 juillet, pendant qu'il se trouvait sous le coup d'un engagement.

Le juge Côté a demandé à l'accusé de laisser terminer son défenseur, qui lui avait proposé de se faire entendre s'il le désirait.

L'individu a alors marmonné entre les dents les mots que l'on sait.

### 60 jours de travaux communautaires

**SHERBROOKE** — Le juge Michel Côté, de la Cour des sessions de la paix, a condamné hier un individu, âgé de 23 ans, à 60 heures de travaux communautaires comme alternative à la détention.

Cette personne avait admis sa culpabilité à la possession pour trafic de 2,75 grammes de cocaïne et de quatre grammes de haschisch le 11 mai.

Le défenseur Michel Beauchemin a expliqué que son client avait vendu de la drogue sur une petite échelle afin de s'en procurer pour sa propre consommation.

Il a dit que l'accusé, qui n'avait pas de dossier judiciaire, reconnaît qu'il a commis une faute et est prêt à en assumer les conséquences.

Le prévenu n'a pas repris de stupefiants depuis et occupe un emploi.

Le procureur Pierre Proulx n'a pas manifesté d'opposition au remplacement de la détention par un contrat social dans ce cas-ci.

L'inculpé sera de plus astreint à deux ans de liberté surveillée.

### Agressions sexuelles: évaluation demandée

**SHERBROOKE** — Le magistrat Michel Côté, de la Cour des sessions de la paix, a renvoyé hier un homme, âgé de 34 ans, pour une évaluation de trois jours au sujet de son aptitude à comparaître.

Cet individu est soupçonné d'agressions sexuelles, les 3 février et 1er mars, à l'égard d'une dame, à Sherbrooke.

Le suspect devrait être ramené devant le tribunal, lundi, et on saura à ce moment s'il est apte ou non à répondre à une telle accusation.

**King wellington**  
REDIGÉE EN COLLABORATION

Les usagers de la route n'ont pas à s'inquiéter. Lorsque **France Courchesne** décidera d'acquiescer une voiture, cette dernière sera assurée sur les deux bords, le côté gauche et le côté droit.

Selon **Richard Ouellette**, il serait plus économique de prendre place à quatre personnes sur un monte-pente à trois sièges...

**André Lemieux** a l'air d'un chien qui court après sa queue quand il met son bureau sans dessus-dessous pour trouver les clés qu'il garde pourtant dans ses mains...

**André Denis** a appris qu'il était difficile de jouer les jeunes coqs avec des hockeyeurs

A Rock Forest, même le prix des terrains d'entente pourrait grimper.

**La Quotidienne**  
1-8-3  
7-9-9-7

20 ans plus jeune que lui. Il a mis trois heures à reprendre son souffle...

— O —  
**Michel Lachance** a fini son premier livre de cuisine. Et il compte en lire deux autres avant d'expérimenter quelque recette que ce soit...

— O —  
**Jean-Marie Roux**, professeur de musique à l'école Montcalm, a consulté quelque devin et il assure tous ses amis que le sort va le favoriser, mercredi prochain, alors que le Mouvement musical Mitchell-Montcalm va procéder au tirage de six voyages à destination exotique...

**OBPE LOGE 67**  
**10e TIRAGE DU COMITÉ DES DONS DES ÉLANS DE SHERBROOKE**  
24 FÉVRIER 1988

1<sup>er</sup> Billet #325 1<sup>er</sup> prix: \$1500  
M. Jules Laliberté  
1146 King ouest, Sherbrooke

2<sup>o</sup> Billet #093 2<sup>o</sup>me prix: \$200  
M. Claude Gagnon  
204 Wellington, Sherbrooke

3<sup>o</sup> 3<sup>o</sup>me prix: \$50  
Mme Irène Quirion  
Route 112, East Angus

Le prochain tirage aura lieu à l'occasion du souper du mois, le 27 avril 1988 à 20h00 à la Loge.

**EN ROUTE AVEC O'KEEFE**  
*gratuitement*

ASSISTEZ AU MATCH NORDIQUES VS CANADIEN  
**DIMANCHE, 27 MARS, 19h30**

Déposez vos coupons chez un des Provi-Soir de Sherbrooke-Fleurimont, Rock Forest ou Magog.  
Pour les gens de l'extérieur, à CHLT Radio, 25, rue Bryant, Sherbrooke, J1J 3Z5

4 billets par gagnant  
10 gagnants par match

Nom..... Adresse.....  
Ville..... Code postal..... Téléphone.....

En collaboration avec **provi-soir** **la tribune**

Tirage du 14 au 18 mars, 16h, à CHLT-63

## Sherbrooke dégagera un surplus de plus de 3 millions \$ pour 1987

**SHERBROOKE (FG)** — Le surplus financier de la Ville de Sherbrooke pour les activités de l'année 1987 dépassera largement les 3 millions \$.

C'est ce qu'a implicitement admis hier le conseiller Jean-Yves Laflamme, responsable des finances, sans toutefois vouloir donner le montant exact.

Les états financiers pour l'année 1987 seront déposés lors de l'assemblée spéciale du conseil, le 28 mars, et Jean-Yves Laflamme ne voudrait pas "manquer le punch" pour l'occasion.

Néanmoins, les indications qu'il a fournies hier démontrent clairement que l'excédent des revenus sur les dépenses dépassera le dernier scénario connu, soit 3,2 millions \$. A l'origine, lors de la présentation du budget 1987, un surplus de 134,275 \$ était anticipé. A chaque trimestre toutefois, en cours d'année, le surplus était corrigé à la hausse, pour représenter plus de 3 millions \$.

Mais les résultats officiels, que la trésorerie s'affaire à compléter avec les comptes de Samson Bélair, seront encore mieux. De combien exactement? C'est le mystère que Jean-Yves Laflamme s'amuse à garder d'ici la prochaine rencontre des élus.

"Il faut se garder quelque chose à dire", glisse-t-il, tout

en affichant que les résultats ont été partout meilleurs que les dernières prévisions connues. "Nous avons des surprises agréables de part et d'autre, et surtout du côté d'Hydro-Sherbrooke", a lancé le président du Comité administratif, notant en outre qu'à cause de la situation économique, dont la construction très soutenue, les coffres ont pu être garnies davantage.

### Surplus engagé

A tout événement, bien que le montant exact n'en soit pas encore connu, une partie de ce surplus a déjà été engagée, notamment pour les aménagements à l'ancien palais de justice de la rue Wellington nord, transformé en édifice municipal. 1 million \$ y sera consacré, alors que 100,000 \$ ont été réservés pour la réfection de l'hôtel de ville actuelle et un autre 100,000 \$ pour le projet d'incubateur industriel de la Société de développement industriel de Sherbrooke (SDIS). Dans ce dernier cas, le montant avait été prévu dans le budget de 1987 mais comme il n'y a pas eu de suite, on le reporte pour 1988.

Ces affectations financières s'ajoutent à d'autres montants, soit 1 million \$ pour le fonds de roulement, 400,000 \$ pour la réserve foncière et un autre million de dollars, qui a servi à la préparation du budget 1988.

Suggestion des noms René Lévesque et Jean Lesage pour les grandes artères de Sherbrooke

# Laflamme se battra à mort pour les noms King et Queen



Jean-Yves Laflamme, conseiller de la Ville de Sherbrooke.

par François GOUGEON  
**SHERBROOKE** — "Tant qu'à moi, le débat va être bien court: King va rester King! Et Queen aussi. Il n'est pas question de changer ce qui a déjà été fait et qui appartient à l'histoire. Là-dessus, je suis prêt à me battre à mort!"

Le conseiller sherbrookois Jean-Yves Laflamme s'oppose vivement à la démarche du Mouvement estrien pour le français, de rebaptiser les rues King et Queen en l'honneur des ex-premiers ministres René Lévesque et Jean Lesage.

M. Laflamme ne s'est pas fait prier, hier, pour le faire savoir et ce, avec une vigueur rarement vue, alors qu'il était interrogé relativement à la situation financière de la Ville.

"Il n'est pas question de changer le nom d'aucune rue d'importance à Sherbrooke. Là-dessus, je pense refléter la pensée de mes collègues, même si je ne veux en aucun cas parler pour eux. Sherbrooke, c'est Sherbrooke! Ou alors, pourquoi ne pas franciser le nom de la ville? Mais qu'on aime ça ou pas, c'est la réalité,

c'est l'histoire: Sherbrooke a été fondée par des loyalistes qui y ont laissé leurs marques. L'architecture, tout comme les noms de rues, en sont la preuve", a-t-il clamé.

### Pas pour "les vrais Sherbrookois"

"Je comprends qu'il se trouve certaines personnes, surtout celles venant de régions francophones, comme le lac St-Jean ou la Côte-nord, pour favoriser des changements. Mais pour les vrais Sherbrookois, ceux qui sont nés ici, des noms comme King, ça fait partie de nos racines. Moi, quand on parle de la côte King, ça fait partie de ma peau et je ne voudrais pas voir jamais personne changer ce nom. Que les prétendus patriotes et les nationalistes à tout crin n'aient pas notre réalité, c'est leur problème..."

"Ce n'est pas parce que René Lévesque est passé à l'histoire qu'il faut défaire l'histoire de notre ville. Il y a une limite à devenir puritain et à charrier. Et cela n'enlève rien aux mérites de René Lévesque. Au contraire. Si on veut l'honorer, il existe bien

d'autres possibilités, par exemple avec des artères importantes qui n'ont pas encore été nommées, comme le futur boulevard Marie-Victorin, qui sera une voie majeure de circulation", a aussi exprimé le conseiller du district Centre, repoussant également la proposition du président du PQ-Sherbrooke, Thomas Someynsky, de changer le nom des rues Portland, Montréal et Terrill.

### Anglophilie

Tout en estimant qu'il n'y a pas lieu de soulever un débat émotif avec la requête du Mouvement estrien pour le français, et qu'il faut au plus tôt y opposer une fin de non-recevoir, avant que cela ne prenne une ampleur démesurée, Jean-Yves Laflamme se défend bien d'être anglophile.

"Ce n'est pas ça. Je défends simplement la réalité et le bon sens. Je veux bien croire que Sherbrooke est maintenant en grande majorité francophone. Mais quand bien même on serait 100 pour cent de francophones, est-ce là une raison pour défaire ce qui a été fait et renier le passé?"

Mise en garde de la conférencière Margaret Payne, âgée de 88 ans

## Libéraliser l'avortement équivaut à favoriser le mépris de la vie humaine

par Gilles DALLAIRE<sup>2</sup> SHERBROOKE — "Libéraliser l'avortement, c'est créer un climat favorable à l'extinction lente du désir de l'enfant et favoriser l'émergence d'une société qui méprise la vie humaine."

Telles risquent d'être, selon Margaret Payne qui, à 88 ans, mène encore inlassablement campagne en faveur du droit de l'enfant à la vie, les conséquences du laxisme qui est devenu la marque de commerce de la société occidentale.

### Au grand jour

"L'avortement n'est plus, comme naguère un phénomène clandestin et isolé. Il se pratique au grand

jour, à une échelle qui effraie. Et pas seulement sur des jeunes femmes. Même sur des fillettes de 14 ans qui ne sont pas encore sorties de l'enfance. Pas seulement, non plus, à un stade précoce de la grossesse. Souvent durant les derniers mois. Ce n'est pas l'ébauche d'un enfant qu'on arrache alors brutalement du ventre de sa mère mais un être vivant complètement constitué, qui, grâce aux progrès de la



Margaret Payne

science, mènerait une vie normale si on le laissait naître", a-t-elle déclaré au cours d'une intervention

faite à la suite du visionnement d'un documentaire, intitulé Eclipse of reason, qui est une charge à l'emporte-pièce contre l'avortement. Initiative de Secours et Vie, un organisme sans but lucratif qui supporte les jeunes filles enceintes contre leur gré et les aide à mener leur grossesse à terme, la projection de ce documentaire qui montre l'avortement sous son jour le plus hideux a eu lieu dans le cadre du Salon de la femme de l'Estrie qui se tient présentement au Centre Expo-Sherbrooke.

Margaret Payne a été écoutée dans un silence quasi religieux, à cause de la réputation de sagesse de cette femme qui croit que l'existence de moyens de contraception efficaces n'empêche pas un grand nombre de jeunes filles de devenir enceintes sans l'avoir voulu.

### Amour et risques

"Parce que la pratique de la sexualité est de plus en plus courante à un âge de plus en plus précoce.

Et parce que, lorsqu'on est en amour, on prend des ris-

ques", a-t-elle expliqué.

Selon elle, il faut faire marche arrière et très vite, sans quoi on en viendra à adopter une attitude indifférente envers l'avortement et à le considérer comme un geste tout à fait banal.

"Si nous cessons de respecter la vie humaine, même à son stade le plus précoce, c'est tout notre héritage judéo-chrétien, fondé sur la conviction que la vie humaine doit être respectée parce qu'elle est irremplaçable, que nous foulons aux pieds", a-t-elle affirmé.

## Consultation prévue sur les limites du futur parc André-Viger

**SHERBROOKE (FG)** — Une assemblée de consultation doit avoir lieu au cours des prochaines semaines avec les citoyens du secteur du futur parc André-Viger, dans le quartier Nord de Sherbrooke, pour revoir les limites exactes de cet espace vert.

Une modification possible de la forme connue actuellement pour ce parc est apparue à l'occasion de discussions portant sur la pose de conduites de drainage souterraines à cet endroit. De telles infrastructures sont requises pour assurer la mise en développement de tout le territoire de la cellule Wilson au nord de la rue Richard.

Ainsi, outre le statu quo, deux hypothèses seront soumises aux citoyens. La première consiste à construire une rue parallèle à la rue Wilson, pour rejoindre les rues Richard et Wilfrid-Grégoire. Cette ouverture ferait perdre, selon le conseiller Jacques Jubinville, environ cinq de la vingtaine d'acres que compte le territoire. La seconde hypothèse est de faire en sorte que les rues futures devant être aménagées au nord du parc André-Viger offrent une ouverture et une visibilité sur cette aire de verdure.

### Visibilité

L'idée derrière les changements proposés, relate le conseiller de l'endroit, est de faire en sorte justement, de donner au

parc la meilleure visibilité et la plus grande accessibilité possible.

"On veut éviter des situations comme celles que les gens au bout de la rue Brunault connaissent, ou encore ceux dont la cour arrière donne sur le mont Bellevue, adossée à des parcs, et qui se plaignent de voir, de présence d'intrus à l'arrière de leur maison et d'autres problèmes du genre. En créant une grande visibilité et une bonne ouverture sur le parc, comme c'est le cas par exemple pour le parc Laurentie, on évitera ces problèmes, de même que le vandalisme dans le parc", a résumé en outre Jacques Jubinville.

Dans le cas du parc André-Viger, et en raison de sa forme triangulaire, les modifications suggérées permettraient aussi de récupérer de l'espace à aménager.

Bref, peu importe ce qui résultera des discussions qui doivent avoir lieu avec les citoyens, Jacques Jubinville, qui réside d'ailleurs sur une rue donnant sur le futur parc, soutient n'avoir aucun parti pris.

"On va expliquer aux gens l'ensemble de la problématique. Il y a du pour et du contre avec toutes les formules possibles. Mais ce sera aux citoyens, après avoir reçu toute l'information, de faire leur choix. L'important, c'est d'aménager le parc pour qu'il en résulte le moins de contraintes possible", devait-il soumettre.

## Le début de journée glissant a causé plusieurs accidents

par Pierre SAINT-JACQUES

**SHERBROOKE** — Les policiers Jacques Laframboise et Luc Martel, préposés aux télécommunications à la Police municipale de Sherbrooke, avaient les oreilles passablement rouges, hier matin.

Presque aussi rouges que le visage de certains automobilistes.

En 75 minutes, soit de 07h30 à 08h45, ils ont enregistré un minimum de 35 appels pour autant d'accidents de la circulation.

La situation était à ce point critique que des délais de plus de 45 minutes ont été calculés entre la réception d'un appel et le moment où des policiers, enfin libérés d'une des nombreuses interventions, pouvaient se rendre à l'endroit mentionné.

Les accrochages n'ont toutefois fait aucun blessé.

Oh! Il y a eu un accident avec blessé mais en dehors de cette valse d'accolades matinales. L'accident s'est produit angle King et 10e Avenue, vers midi. Il a impliqué trois voitures. Un conducteur a subi de légères blessures. Le non-respect d'un feu rouge aurait causé la collision.

### Chaussée

Pour en revenir aux accidents du matin, plusieurs conducteurs ont décidé de régler les problèmes à l'amiable. Les deux préposés aux télécommunications ont même solutionné quelques accidents par téléphone.

Pas un secteur de la ville n'a échappé au phénomène. L'état général de la chaussée a déjoué un tas d'automobilistes qui avaient cru pouvoir se rendre

au travail dans le laps de temps habituel.

D'ailleurs revenait souvent dans les conversations l'expression "c'est de la belle glace!" pour qualifier la condition de certaines rues.

Quand les températures s'amusaient avec le point de congélation comme avec un élastique, tout est chambardé. Voilà ce qui a fait du début de la journée du 10 mars un des pires moments à passer pour les usagers de la route depuis le début de l'hiver.

Pas à cause de la quantité de neige. Pas à cause du verglas. Mais à cause de ce mélange de neige, de vent, de température incertaine et d'absence de matières abrasives dans les rues.

Lorsque l'on se met à crier après la voirie, c'est qu'il est beaucoup trop tard.

Le plus choquant dans tout cela c'est qu'à 9 heures, toutes les rues de la ville avaient repris un état printanier.

A la Sûreté du Québec de Sherbrooke, on a enregistré trois accrochages ou embardées sur le chemin de Stoke puis ce fut l'accalmie. Les patrouilleurs des autres postes du district ont bien rapporté des bouts de route ou de chemin glissants ici et là mais sans plus.

Chez Métro Police Ascot-Lennoxville, on a parlé d'un seul accident même si sur le Chemin Thibault, on a cru bon d'alerter la voirie, les enfants étant incapables de se tenir debout sur la chaussée glissante.

A Rock Forest, aucun incident routier n'a été signalé.



(Photo La Tribune - par Stéphanie Lemire)

## Un pas de géant

Les travaux en vue de compléter l'autoroute du "CHUS", comme on aime qualifier cette portion d'autoroute qui reliera l'autoroute 55 à l'important complexe hospitalier, ont effectué un pas de géant cette semaine avec l'installation de

gigantesques poutres sur un viaduc. L'opération titanessque n'est pas passée inaperçue aux yeux des usagers de la route du secteur dont certains ont connu quelques inconvénients de circulation, historiques il faut le dire.

### Faits divers

#### Mal à la prison Winter

**SHERBROOKE** — Trois pensionnaires en visite à la prison Winter se trouvent toujours en détention préventive à la suite du minibus de la fin de semaine.

Ils ont téléphoné à la salle de rédaction de La Tribune, hier midi, disant ignorer les raisons pour lesquelles ils sont confinés dans la section du "trou" et se plaignant justement de cette condition.

Dans les minutes qui ont suivi cet appel, La Tribune a communiqué avec les autorités du centre de détention qui venaient tout juste de les rencontrer pour leur rappeler les raisons de ces mesures disciplinaires.

Dans cette section de la vieille muraille grise, les détenus sont gardés en cellule avec tous les privilèges accordés aux détenus mais en ne jouissant que d'une heure de "liberté" sur 24, c'est-à-dire de possibilités de plus grand mouvement.

Ils sont pour ainsi dire retirés de la circulation.

En provenance du pénitencier de Ste-Anne-des-Plaines et en visite pour régler des problèmes locaux de justice, les trois pensionnaires ont affirmé n'avoir jamais connu de telles conditions de détention.

Depuis plusieurs mois, les appels téléphoniques en provenance de la vieille prison commune se multiplient.

Sans considérer un parti plus que l'autre, ce malaise ne fait que crier davantage l'urgent besoin d'un nouvel établissement, promis, rempromis, remis à plus tard, remodifié mais toujours attendu.

#### Cambrioleur arrêté sur le vif

**SHERBROOKE** — Les patrouilleurs Danny McConnell et Patrick Boucher, de la Police municipale de Sherbrooke, ont arrêté en plein travail un cambrioleur qui se préparait à entrer avec effraction dans les locaux d'une station d'essence de la rue King Est, la nuit dernière.

Cette première arrestation devait conduire à l'arrestation d'un couple dans le bas du centre-ville.

On soupçonnait tout ce monde d'avoir sinon participé, du moins collaboré, à deux autres effractions au centre-ville, les deux nuits précédentes.

Des vérifications policières, faites en matinée hier, n'ont pas permis de confirmer les premiers soupçons.

Le suspect arrêté en flagrant délit s'est, seul, retrouvé devant un juge de la Cour des sessions de la paix.

#### Le feu venait d'un plafond

**SHERBROOKE** — L'expert de l'Institut de police scientifique de Montréal, invité hier à poser son diagnostic sur l'incendie de l'édifice Le Pigeonnier, a abondé dans le même sens que l'hypothèse exprimée par le détective Hervé Breton et le lt-inspecteur Michel Richer.

Le feu, selon les constatations de l'expert-chimiste Claude Fortin, aurait vraisemblablement pris dans le plafond à triple épaisseur de la boutique Réjan Mode et y aurait couvé un bon moment.

Or, la seule explication plausible d'un feu ayant pris naissance à cet endroit trouve son explication dans une défectuosité de nature électrique.

SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

Le bâtiment ne peut plus être démolì, selon une décision majoritaire du conseil

# Stanstead-Est considère son hôtel de ville comme un monument historique

par Maxime DOYON  
**STANSTEAD-EST** — Le conseil municipal de Stanstead-Est a décidé que la bâtisse actuellement utilisée comme hôtel de ville sera dorénavant considérée comme un monument historique. La résolution a cet effet a été adoptée malgré l'absence des trois conseillers dont l'opposition à la préservation de l'immeuble âgé d'environ 150 ans est connue.



Le député François Gérin, en compagnie du maire de la municipalité de Stanstead-Est, M. Roger Millington, et du secrétaire-trésorier M. Wilfrid Gaulin, lors d'échanges portant sur les différents programmes de subventions disponibles au niveau fédéral.

Rappelons que toute cette histoire a débuté il y a près de 18 mois alors que le conseil de l'époque projetait de construire un nouvel hôtel de ville afin de remplacer le présent immeuble.

Depuis l'élection municipale de l'automne dernier, le maire élu, M. Roger Millington, et son groupe favorisant la rénovation graduelle de l'hôtel de ville, ont entrepris en s'appuyant sur leur majorité de réaliser leur promesse au grand désespoir des conseillers s'opposant à ces changements.

### Subvention

Avec cette dernière décision du conseil, l'immeuble ne pourra donc plus être démolì. De plus, le maire Millington a annoncé que le gouvernement provincial, par le biais du ministère des Affaires culturelles, verserait sous peu 5.000 \$ afin de défrayer une étude sur l'histoire de l'immeuble et son architecture.

Pour sa part, le député fédéral François Gérin, invité par le conseil à la réunion, a souligné que différents programmes pourraient aider la municipalité en autant que cette dernière prépare son projet et que ce dernier puisse être accepté au sein de l'inventaire des programmes d'assistance financière du fédéral.

## La pénurie de formulaires provinciaux bientôt corrigée

SHERBROOKE — Prétendre qu'essayer de dénicher un formulaire provincial de déclaration de revenus dans une caisse populaire estrienne, c'est comme tenter de trouver un cube de glace au beau milieu du désert du Sahara en plein mois d'août, serait exagéré.

Mais ça n'est pas si facile que ça en a l'air, en tout cas pas partout.

Dans quelques caisses populaires, la pile est mince, très mince, mais elle est encore là alors que, dans d'autres, il y aurait de la poussière là où elle trônait si on ne passait pas le plumeau.

Selon un porte-parole du ministère du Revenu, M. René Roy, cette situation déplaisante n'est pas exclusive à l'Estrie. Il y a pénurie dans presque toutes les régions du Québec.

Il a hasardé une explication: quelques entreprises qui ont

mis une partie de leur personnel à pied l'an dernier ont préparé les états de revenus de leurs employés plus tôt qu'à l'accoutumée cette année avec les résultats qu'un bon nombre de Québécois avaient en main toute la pape-rasse requise par le fisc quand des formulaires ont été envoyés dans les caisses populaires; d'où une

ruée précoce et une demande beaucoup plus grande que l'offre. Même si le ministère du Revenu a fait parvenir par courrier des formulaires à plus de 4.000.000 de contribuables. Tout devrait rentrer dans l'ordre quelque part au cours des deux prochaines semaines, a assuré M. Roy.

**Assurances Edward Hyatt Inc.**  
 Maintenant notre bureau est situé au  
 62, rue Dufferin, Stanstead, Québec, J0B 3E0.  
 Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, de  
 8h à 11h45, 13h à 16h30.  
 Nous offrons une ligne complète d'assurances  
 y compris l'assurance-vie. Venez nous voir ou  
 téléphonez pour une cotation.  
 Avec notre personnel bilingue, notre ordina-  
 teur et le service 800, nous serons là pour  
 vous rendre service, et nous vous remercions  
 de votre appui.  
 Téléphonez 1 800 567-3569  
 (aucuns frais)  
 ou 819 876-2367  
 Claire, Jean, Thelma & Edward

## Epuraton par étangs aérés à Deauville Les citoyens réticents invités à une rencontre d'information qui précédera la décision du conseil

par Yvon ROUSSEAU

**DEAUVILLE** — Le conseiller municipal Georges Émond, président du comité d'aqueduc et d'égout de Deauville, annonce la tenue d'une rencontre d'information, le lundi 14 mars, à 19h, à l'hôtel de ville, à l'intention des citoyens qui éprouvent des craintes et des réticences face au système d'épuration des eaux par étangs aérés, suggéré à la municipalité par le ministère de l'Environnement du Québec.

"Par la suite, au cours de l'assemblée publique ajournée du conseil municipal, à compter de 20h, de poursuivre M. Émond, les élus municipaux devront prendre une décision quant au choix de l'épuration par boues activées ou par étangs aérés".  
 M. Michel Parizeau, un citoyen de Deauville, a déposé à

### Des inquiétudes

Le conseiller Émond dit comprendre les objections des contribuables, qui craignent que les étangs aérés dégagent des odeurs et qui ne prisent pas la perspective de grands lacs d'eaux usées.

"Lundi soir, de commenter M. Émond, des représentants de la Société québécoise d'épuration des eaux, du ministère de l'Environnement et de notre firme d'ingénieurs conseils doivent être présents pour répondre aux questions".

Pour sa part, M. Michel Parizeau dit s'inquiéter de la réduction des normes concernant la superficie du terrain requis pour ce type d'étangs. "Il y a quelques semaines, a-t-il déclaré, le ministère de l'Environnement suggérait une superficie de 70 acres pour l'installation des étangs aérés, alors que maintenant il accepterait de laisser planter le système sur une superficie d'à peine neuf acres".

### Impacts

M. Parizeau s'interroge aussi sur les risques rattachés à la présence de tels étangs à environ 800 pieds du lac Magog et il s'inquiète des impacts sur le développement domiciliaire dans le secteur d'implantation des étangs.

M. Parizeau rappelle que le ministère de l'Environnement suggère qu'il n'y ait pas d'habitations dans un rayon d'environ 300 mètres de ces étangs.



Georges Émond

la dernière séance publique du conseil une pétition comportant 300 signatures, afin de démontrer l'opposition des contribuables au projet d'étangs aérés sur un site de neuf acres, propriété de la municipalité et sur lequel s'élève l'actuelle usine d'épuration fonctionnant à partir de boues activées.

## Un choix qui n'est pas facile

**DEAUVILLE (YR)** — Le conseiller municipal Georges Émond a déclaré au cours d'un entretien, que le choix à faire par les élus municipaux ne sera pas facile.

Il a fait part des inquiétudes des citoyens qu'il comprend.

"Toutefois, dit-il encore, nous sommes mal placés pour dire non au ministère de l'Environnement, puisque le système des étangs aérés est plus flexible, offre une opération moins complexe et assure un bon rendement, en plus de présenter des économies fort appréciables pour la municipalité."

### Les coûts

Sur la question des coûts, M. Émond rappelle que les frais rattachés à l'opération d'un système de boues activées est de 105.000 \$, comparativement à 55.000 \$ pour le réseau d'étangs aérés.

"Je tiens à souligner que ces frais sont entièrement à la charge des payeurs de taxes de Deauville (60 pour cent), Rock Forest (25 pour cent) et du Canton de Magog (15 pour cent)", de poursuivre le président du comité d'aqueduc et d'égout de Deauville.

Sur la question des coûts et de l'efficacité, M. Émond rap-

porte qu'il y a unanimité de la Société québécoise d'épuration des eaux, du ministère de l'Environnement et des ingénieurs engagés par Deauville.

### Une décision à partager

"Il s'agit d'un projet inter-municipal où les autres municipalités impliquées ont aussi leur mot à dire sur le partage des coûts. Et l'opération du système des étangs aérés coûte à moitié moins cher", a-t-il lancé.

"De plus, dit-il encore, il faut six acres de terrains pour mettre en place les étangs et la municipalité possède déjà neuf acres à l'endroit projeté pour l'implantation".

M. Émond émet l'opinion que le système des étangs apparaît plus stable et offre l'avantage d'être moins vulnérable aux erreurs d'opération.

Le conseiller municipal croit également que les citoyens de Deauville ne subiront aucun préjudice sur le plan des odeurs et de la perte de valeur des propriétés du secteur.

"En prolongeant notre réseau autour du lac, a-t-il conclu, il nous faut absolument prendre les dispositions pour absorber un volume accru d'eaux usées à épurer".

## Les techniciens ambulanciers rejettent la solution proposée par le propriétaire

SHERBROOKE — Les dirigeants du syndicat, affilié à la Confédération des syndicats nationaux, qui représente une vingtaine de techniciens ambulanciers à l'emploi d'Ambulances S.O.S., d'Ambulances Sécurité de l'Estrie et de Protecta ont carrement rejeté la solution proposée par le propriétaire de ces entreprises, M. Carlo Fabi, pour mettre un terme au litige causé par le congédiement du répartiteur en chef, M. Raymond Guillemette.

Selon le conseiller syndical des techniciens ambulanciers, M. Hugues Rondeau, M. Fabi a voulu acheter la paix en offrant à M. Guillemette une prime de séparation qui a été refusée, mais il n'a montré à aucun moment qu'il recherche sincèrement une solution durable aux problèmes que

le congédiement du répartiteur en chef a mis en lumière.

"Le ministère de la Santé et des Services sociaux, le Conseil des services essentiels et le Conseil régional de la santé et des services sociaux l'ont invité à trouver une solution parce qu'ils savent que le litige risque de dégénérer en grève générale mais il n'a rien voulu entendre", d'affirmer M. Rondeau en révélant que les techniciens ambulanciers mettront de plus en plus de pression sur M. Fabi s'il s'entête dans son attitude.

Depuis la fin de la semaine dernière, les techniciens ambulanciers refusent de porter leur uniforme pour protester contre le renvoi de M. Guillemette congédié parce que, selon M. Rondeau, il aurait amorcé des démarches dans le but de devenir membre du syndicat.

## Le comité touristique de la MRC de Coaticook se donnera une nouvelle structure sous peu

par Christian CARON

**COATICOOK** — Le comité touristique de la Municipalité régionale de comté de Coaticook se donnera une nouvelle structure sous peu, comme l'ont suggéré ses membres et les dirigeants de la Corporation de développement économique régional qui ont profité de l'assemblée générale pour rendre publique une proposition qui aurait fait l'unanimité.

C'est à la composition de l'organisme que les changements les plus importants seront apportés afin de donner plus de représentativité au comité. La proposition suggère que le comité touristique soit formé de 15 personnes, soit un représentant de la Gorge, un du Musée Beau-

ne, un du Musée Saint-Laurent, un du Domaine Saint-Laurent, un du Festival du lait, six représentants des municipalités et quatre représentants du milieu.

Selon la proposition, un comité de sélection formé de quatre personnes verra à choisir les 15 membres du comité touristique.

# GRANDE VENTE SOUS LA TENTE

**EXCEPTIONNELLEMENT OUVERT VENDREDI SOIR ET SAMEDI**

Pour votre plaisir nous exposerons une grande variété des tout derniers modèles 1988. Et nous serons à votre disposition pour vous faire connaître les plus récents raffinements mécaniques bien qu'esthétiques de ces superbes voitures.

**MAGOG**

# DION CHEV OLDS

**843-6571**

**L'EQUIPE QUI VEUT BIEN VOUS SERVIR A TOUT "PRIX"!**

Luc Thivierge

Richard Dion

Neil McTavish

Serge Malo

Liliane Dion

Gilles Dion

Fred Lussier, comptable

Yves Gaudreau, gérant des pièces

Claude Martin, ass. gér. de service

Martin Roy, gérant de service

**Dion Chevrolet Oldsmobile INC.**

2200, rue Sherbrooke      **MAGOG**      843-6571

**la tribune**

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
 Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par  
 Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.  
 (division La Tribune)

**Téléphones:**  
 Petites annonces: 564-0999  
 Publicité: 564-5450  
 Rédaction: 564-5454  
 Abonnements: 564-5466

Courrier de deuxième classe:  
 Enregistrement No 1539  
 Abonnement: Au Canada, territoire immé-  
 diat, sauf endroits desservis par camelot et  
 routes motorisées: 1 an \$110.00, 6 mois  
 \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors  
 de notre territoire immédiat, États-Unis et  
 autres pays: 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00,  
 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.  
 "La Tribune" est socitaire de la Presse cana-  
 dienne, de l'Association des quotidiens de  
 langue française, membre de l'Association  
 des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit  
 Bureau of Circulation ABC et à l'Union inter-  
 nationale de la presse catholique. Sources  
 d'informations: Presse canadienne, Presse  
 associée, Reuter, Agence France-Presse. Le  
 service de photos fac-similées de la Presse  
 canadienne et les agences affiliées sont  
 autorisées à reproduire les informations de  
 La Tribune.

SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

MRC de l'Or blanc: maires divisés sur la représentation

par Henri RICHARD  
 DANVILLE — L'esprit de concertation que s'efforce d'instaurer à la municipalité régionale de comté de l'Or blanc le préfet André Bachand risque de connaître ses premiers soubresauts à la prochaine assemblée.  
 Au moins un maire, Réjean Auclair, de Danville, et possiblement un deuxième, Marcel Grenier, de Shipton, sont opposés à la modification de la représentation.  
 "Quand on va siéger, on y va comme une personne globale, soit un maire, un vote", a déclaré le maire Auclair avec l'appui unanime de son conseil.  
**Dangereux**  
 De son côté, le maire Grenier qualifie de dangereux le fait que

sa municipalité, unie à Danville et Asbestos, aurait autant de poids que les huit autres municipalités.  
 "C'est dangereux car nous pourrions balancer les autres maires en concoctant des ententes entre nous trois. Je peux changer d'idée mais il va falloir qu'on me présente un bon dossier car je suis satisfait du système actuel. Je suis ouvert aux arguments mais je ne voudrais pas me prononcer en faveur d'un règlement qui serait défavorable aux municipalités rurales", a déclaré le maire de Shipton.  
 Les municipalités ont jusqu'au 1er juillet pour s'entendre sur une révision du mode de représentation, sinon le ministre des Affaires municipales, André Bourbeau, devra trancher.

Magog souhaite une répartition plus équitable des votes à la MRC

par Gilles DAIGLE  
**MAGOG** — La ville de Magog s'ajoute à la liste déjà longue de municipalités du Québec revendiquant une répartition plus équitable des votes à la table de leur municipalité régionale de comté (MRC) respective.  
 A l'instar des autres municipalités, la Ville de Magog soutient que cette répartition des votes devrait davantage tenir compte de la population totale de la MRC de Memphrémagog, de son apport financier

prépondérant dans la MRC de Memphrémagog.  
 Comptant pour près de quarante pour cent de la population totale de la MRC de Memphrémagog, la Ville de Magog, son

chef-lieu, transmettra avant le 1er avril une résolution de son conseil demandant la réouverture des lettres patentes de ladite MRC.  
 Cette échéance est dictée par la loi 88, qui modifie la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Loi sur les cités et villes et le code municipal.  
**Intention déclarée**  
 A la dernière assemblée du conseil de la MRC de Memphrémagog, le maire de

Magog, Paul-René Gilbert, a fait part de son intention de demander une révision du mode de représentation.  
 Cette requête inattendue pour certains maires est en présence, n'a pas fait l'objet de longues discussions. Craignant

peut-être un affrontement comme il s'en est produit dans certaines autres MRC de la région, le préfet Roger Nicolet et le maire de Magog, M. Gilbert ont convenu de reporter cette discussion à plus tard, derrière des portes closes.

Selon le rapport de la Corporation de développement économique de l'Or blanc

Les emplois grimpent de 25 pour cent

par Henri RICHARD  
**ASBESTOS** — Le nombre d'emplois dans la région de l'Or blanc a augmenté de 25 pour cent au cours de la dernière année pour atteindre 1,739.  
 L'activité minière mène le bal avec l'embauche de 254 travailleurs pour une période de 22 mois dans le plan d'expansion de la mine Jeffrey.  
 Sur le plan de la diversification économique, la création de trois nouvelles entreprises, dont deux dans le secteur du vêtement, ont résulté en 28 nouveaux emplois.  
 Les 11 municipalités de la région de

l'Or Blanc ont émis, quant à elles, des permis de construction pour une valeur de 9 500 000 \$, dont 6,9 millions \$ à Asbestos.  
 Parmi les principaux chantiers de construction, on retrouve l'usine d'épuration des eaux d'Asbestos, le Complexe industriel, et l'Auberge Albatros.  
 La dernière année aura également marqué l'admission de la région au Fonds LaPrade et au Programme de développement des collectivités (PDC).  
 Voici les grandes lignes du rapport annuel de la Corpora-

tion de développement économique de l'Or Blanc (CODOB) présenté mercredi soir aux membres réunis à Asbestos.  
**1988**  
 Avec des outils de promotion inégalés dans le passé fournis par le PDC et le Fonds LaPrade, la CODOB envisage l'avenir avec un air d'optimisme.  
 Ses objectifs de 1988 sont: plus de dix millions \$ de permis de construction, deux millions \$ d'investissements manufacturiers, l'implantation de cinq nouvelles en-

treprises, la création de 100 nouveaux emplois et l'implantation dans la région de l'Or Blanc d'un centre de création d'entreprises.  
 A cet effet, la CODOB assure présentement le suivi de six dossiers économiques auprès de divers ministères, mais toujours pas un mot sur un éventuel locataire au Complexe industriel qui ouvrira ses portes dans moins d'un mois.  
 Une attention particulière sera également portée sur les dossiers touristiques du Camp musical d'Asbestos, le déve-

loppement récréatif du mont Ham-Sud, la rénovation de la gare historique de Danville et la régionalisation du Festival des gourmands.  
 Un autre secteur privilégié sera celui de l'agro-alimentaire avec des percées souhaitées dans la cannerie ou sur-congélation de fruits, légumes ou viandes, la transformation de la viande et du lait de chèvre.  
 A l'issue des ateliers visant à faire des recommandations à la CODOB, un consensus est vite ressorti dans la plénière: il faut promouvoir

l'entrepreneuriat local car la relance économique de la région va se faire à partir d'une prise en charge du milieu.  
 Seule ombre au tableau de ce consensus, à peine le quart des quelque 190 membres que comptent la

CODOB dans ses rangs ont assisté à la première assemblée générale de l'organisme restructuré de fond en comble depuis l'arrivée de son nouveau directeur général et d'un président, Serge Maillé et Raynald Dodier.



Le conseil d'administration de la Corporation de développement économique de l'Or blanc est composé d'André Bachand, Jean-Yves St-Pierre, Raynald Dodier, Serge Maillé, Bernard Coulombe et Jean-Yves Dubé.

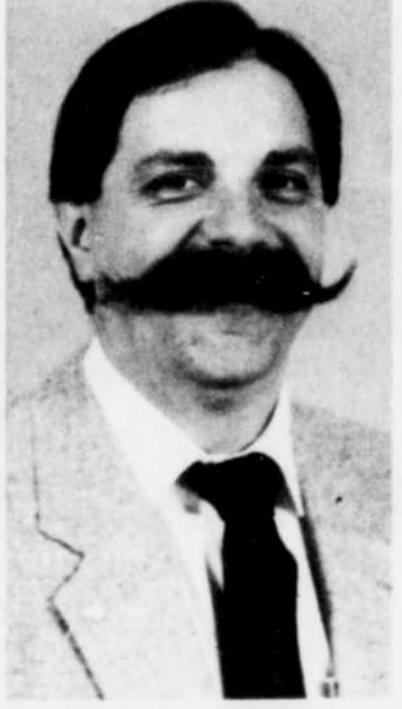
Si tu veux t'en sortir, on peut t'aider.  
**LE DOMAINE DE LA SOBRIÉTÉ INC.**  
 Maison de thérapie pour alcooliques, toxicomanes, narcomanes.  
 400, rue Centrale Nord, Stratford, Qué.  
 Tél.: (418) 443-2277

**Crédit d'impôt pour enfants offre spéciale**  
 Cette année, si vous ne réclamez que le crédit d'impôt pour enfants, H&R Block préparera votre déclaration d'impôt fédéral à un bas prix spécial. Nous vous garantissons l'exactitude de votre déclaration et nous vous assurons que vous obtiendrez le remboursement maximum auquel vous avez droit.  
 Ne vous en faites pas avec tout ce qu'on raconte au sujet de changements à la Loi de l'impôt: chez H&R Block nous avons toutes les réponses qu'il vous faut.  
**H&R BLOCK**  
 LES SPECIALISTES DE L'IMPÔT  
 601 King E. - 1578 King O. - 468 Galt O.  
 9h - 21h semaine, 9h - 17h samedi. Tél. 567-3985  
 AUCUN RENDEZ-VOUS NÉCESSAIRE  
 Aussi: **SEARS**  
 MAGOG  
 Heures des magasins.

Danville-Shipton: les négociations sur les loisirs reprennent

par Henri RICHARD  
 DANVILLE — A moins que le maire du Canton de Shipton, Marcel Grenier, ne soit retenu à l'extérieur de la région et ne puisse assister à la soirée de fondation de la Commission récréative Danville-Shipton, les négociations pour une entente de loisirs avec Danville reprendront, lundi soir, à l'issue de cette as-

question qu'on change notre offre de 8,000 \$, a soutenu le maire Grenier. On n'a pas à payer comme un propriétaire de leurs équipements récréatifs. J'aimerais bien que les journalistes puissent assister à la prochaine séance de négociations mais je suis sûr que le maire Réjean Auclair n'accepterait pas cela".



Réjean Auclair  
 semblée, en présence de tous les conseillers municipaux.  
 Les chances d'un règlement à l'amiable sont toutefois minces car le maire Grenier a réitéré, hier, son intention de maintenir son offre de 8,000 \$ pour l'utilisation des services et équipements récréatifs de Danville, en 1988.  
 "Je suis toujours prêt à m'asseoir et négocier mais il n'est pas

**Compromis**  
 De son côté, le conseil municipal de Danville a clairement indiqué, lors de sa dernière assemblée générale, que son offre de 20,000 \$ était sujette à un compromis.  
 "Si on nous avait fait une offre de 12,000 \$, par exemple, j'aurais fortement hésité à la rejeter puisque j'aurais constaté une nette progression vers un ajustement futur au coût réel de leur participation", a déclaré le conseiller municipal Gilles Lacroix à ses collègues de travail réunis à l'hôtel de ville, mardi soir.  
 Pour sa part, le premier magistrat de Shipton estime qu'on se dirige tout droit vers une entente sectorielle où chaque résident de Shipton inscrit à une activité de loisirs de la ville voisine se verra facturer un montant supplémentaire par Danville.  
 Un fait est acquis: les deux conseils municipaux ont reconnu la nécessité d'en arriver à un accord car, estiment-ils, les gens de Danville et Shipton ont des racines indissociables. Il ne reste plus à déterminer quel prix chaque conseil municipal est prêt à payer pour maintenir cette fragile harmonie.  
 Aussitôt l'entente des loisirs finalisée, si jamais l'on y parvient, le climat de cordialité entre les deux municipalités sera de nouveau mis à l'épreuve. Cette fois, on devra renégocier l'entente annuelle du Service de la protection de incendies de Danville qui couvre une partie du Canton de Shipton.

La promotion vedette Crown Diamond Couvrez de bonn' heure!

Profitez de la première vente de la saison pour couvrir vos murs... de bonheur!

**CROWN DIAMOND**  
 SOUS-COUCHE D'INTÉRIEUR POUR ÉMAIL AU LATEX  
 BLANC 01-195  
 21 48\$ ou moins les 4 litres

**CROWN DIAMOND**  
 SOUS-COUCHE D'INTÉRIEUR POUR ÉMAIL AU LATEX  
 BLANC 01-490  
 21 48\$ ou moins les 4 litres

**CHINA WHITE**  
 MONOCOUCHE  
 APRÊT-SCÉLÉUR D'INTÉRIEUR AU LATEX  
 TRÈS HAUT CACHANT  
 BLANC 01-191  
 21 48\$ ou moins les 4 litres

**CHINA WHITE**  
 MONOCOUCHE  
 ÉMAIL FINI PERLE D'INTÉRIEUR AU LATEX  
 SUPER BLANC 01-701  
 25 98\$ ou moins les 4 litres

Ca couvre en toute confiance!

Cette offre se termine le 8 avril 1988.

DEPOSITAIRES

<b>QUINCAILLERIE VICTORIA ENR.</b> 682 Victoria, Sherbrooke 563-0566	<b>LES PEINTURES DE ARMOND INC.</b> 800, rue Conseil, Sherbrooke 564-1513	<b>FERRONNERIE GALT ENR.</b> 2208 Galt ouest, Sherbrooke 569-8819	<b>QUINCAILLERIE CLÉMENT INC.</b> 930, 13e Avenue nord, Sherbrooke 821-3663
<b>GASTON CÔTÉ INC.</b> 1000 Galt est, Sherbrooke 564-8841	<b>TAPIS V.N. INC.</b> 1495 King est, Fleurimont 563-4736	<b>QUINCAILLERIE DÉCOR MAGOG INC.</b> 368 Principale ouest, Magog 843-1757	<b>R &amp; M MARTIN INC.</b> 44 St-Pierre, Magog 843-4792
<b>ADÉLARD LEHOUX &amp; FILS LTÉE</b> 1305, Ave Champlain, Disraeli (418) 449-2825	<b>N.S. GIRARD</b> 259, 2e Avenue, Weedon (819) 877-2959	<b>J.L. CHOUINARD</b> 545 St-Augustin, Woburn (819) 544-2851	<b>QUINCAILLERIE RICHMOND HARDWARE</b> 220 Principale nord, Richmond 826-2535



Gaston Dumas



Réjean Dumas

# WEEDON AUTO ATTAQUE!

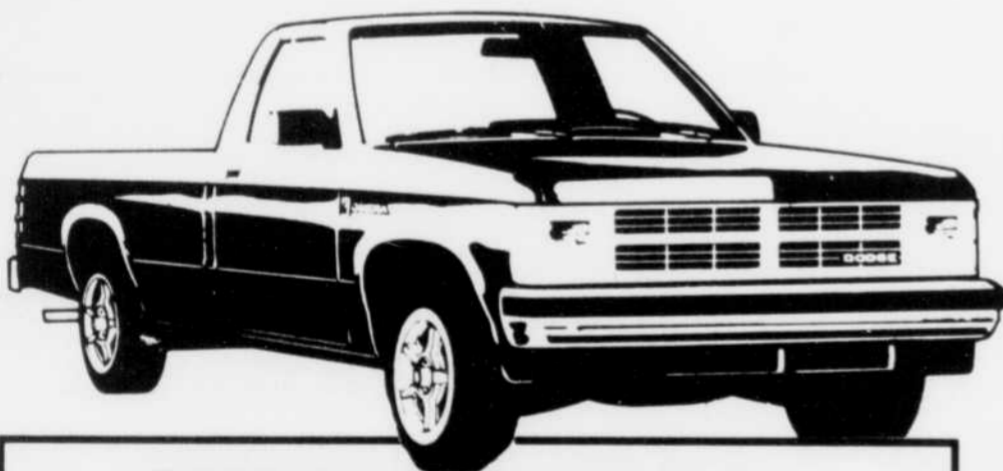
Gaston et Réjean Dumas vous offrent les meilleurs prix de l'industrie automobile avec Plymouth Chrysler.

# RABAIS CHEQUE 750\$ À 1500\$

## DE CHRYSLER

*PWA*  
**RABAIS  
WEEDON  
AUTO**

APPLICABLES SUR LA MAJORITE  
DES MODELES 88



Ex: **CAMION DAKOTA V-6**  
à partir de **\$9795** T.T.P. en sus  
Rabais-chèque  
inclus



EX.: **PLYMOUTH RELIANT**  
à partir de **\$9785** T.T.P. en sus  
Rabais-chèque  
inclus

**MODELES 1987 ENCORE DISPONIBLES**

Toute offre raisonnable acceptée.

Profitez du rabais-chèque Chrysler sur tous les modèles 87



(Programme de location  
de Chrysler)



\*Moyenne des problèmes recensés chez les propriétaires de voitures et camions 86, conçus et fabriqués en Amérique du Nord et achetés en octobre et novembre 1985.  
Garantie limitée de 7 ans ou 115 000 km valable sur les voitures et camions 1987 de fabrication nord-américaine livrés le ou après le 31 janvier 1987 suite à une vente ou location au détail à l'exclusion des parcs-automobiles ou camions. Possibilité de franchise. Des frais de transfert s'appliquent au deuxième propriétaire, non-transférable aux propriétaires subséquents. Détails chez le concessionnaire.

Venez rencontrer Gaston et Réjean, vous en aurez pour votre argent!



# WEEDON

# AUTOMOBILES

(1977)  
INC.

Heures d'ouverture:  
Lundi au vendredi: 8h00 à 21h00  
Samedi: 9h00 à 3h00

326, 2e Avenue, Weedon (819) 877-2833

RÉGIONAL

# Le processus de privatisation des filiales se poursuit à la SNA

par Pierre SÉVIGNY

**THETFORD MINES** — Le processus de privatisation des filiales manufacturières de la Société nationale de l'amiante (SNA) se poursuit toujours alors que deux autres entreprises viennent de passer entièrement aux mains d'intérêts privés.

Il s'agit de Filaq-SNA et Industries 3R de Danville qui se spécialisent respectivement dans la fabrication de fils d'amiante et de tissage de fils d'amiante. La SNA détenait 66,6 pour cent du capital-actions de Filaq, au regard de 30 pour cent dans Industries 3R.

La transaction s'est effectuée avec les co-propriétaires des deux entreprises pour un montant global de 180.000 \$. Ce transfert d'actions n'impliquera aucun changement au niveau de l'opération des deux firmes qui embauchent chacune dix employés.

Au 31 mars 1987, l'avoir des actionnaires de Filaq se situait à 130.000 \$ en comparaison de 423.000 \$ chez Industries 3R.

Par ailleurs, deux autres filiales industrielles de la SNA font présentement l'objet de sérieux pourparlers en vue de leur pri-

vatation, soit Roto-SNA et Magnaq de Thetford Mines.

Dans le cas de Roto, la SNA détient 40 pour cent du capital-actions et négocie la vente de ses parts avec le nouveau co-propriétaire de l'usine, International Precision Industries. L'offre à l'étude se situe à 1 million \$, soit 250.000 \$ comptant et le solde payable sur 10 ans, avec intérêts.

Ce fabricant de rotors pour automobiles et camions embauche actuellement une quarantaine d'employés et son accroissement en prévoit jusqu'à 103.

Quant à l'usine d'extraction de magnésium de haute pureté que la SNA n'a jamais pu faire démarrer en raison de complications techniques, elle pourrait éventuellement être cédée à la compagnie Aluchem.

La proposition présentement à l'étude prévoit une location avec option d'achat. Pour la première année de l'entente, le coût du loyer serait de 1 \$ alors que pour la deuxième année, le locataire devrait déboursier 10 \$ la tonne produite. L'option prévoit aussi la vente des installations au montant de 2 millions \$, payables sur dix ans.

Dans le cas de la privatisation du centre de recherche et de développement Céram-SNA à Sherbrooke, la direction de la société d'État entend s'assurer que l'activité de recherche sur l'amiante s'accroît avant de bouger définitivement.

D'ailleurs, le ministre délégué aux Mines, Raymond Savoie, a déjà laissé savoir qu'il ne serait pas impossible que le contrôle du centre passe aux mains d'une université.

Selon lui, il n'est pas exclus que l'opération de recherche de Céram soit transférée à des intérêts universitaires ou à une structure mixte d'universitaires et d'industriels.



Raymond Savoie

# L'Abattoir Dubé gagne une manche

par Gérald PRINCE

**DRUMMONDVILLE** — L'abattoir Dubé, de St-Cyrille, vient de gagner la première manche dans la lutte qui l'oppose, depuis plus de six mois, à la Fédération des éleveurs de bovins du Québec.

En Cour des sessions de la paix de Drummondville, l'entreprise a été libérée de l'accusation d'avoir acheté un bovin laitier autrement que par encan électronique ou encan public, contrairement aux articles 117 et 114 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles.

Le juge Marc Dufour s'est même permis de se moquer de la Fédération et de se poser des questions sur le sérieux de cet organisme.

En effet, mentionne le juge, la Fédération a tenu en peu de temps deux discours contradictoires. Devant la Régie des marchés agricoles du Québec, la Fédération soutient que le nouveau règlement sur la vente des bovins au Québec ne s'applique pas à l'Abattoir Dubé et plaide en même temps, en cour criminelle, qu'elle a enfreint le même règlement.

**Faits admis**

Pour le juge Dufour, les faits

allégués sont admis de part et d'autre: l'Abattoir Dubé, comme il le fait depuis nombre d'années, a acheté un bovin laitier directement d'un éleveur, le 20 août 1987. La Régie des marchés agricoles a reconnu, le 10 juillet 1987, que l'Abattoir Dubé ne tombe pas sous le coup du nouveau règlement sur la vente des bovins du Québec parce qu'il n'est pas un producteur, ni éleveur agricole.

Le jugement du juge Dufour, rendu par écrit cette semaine, a été reçu avec joie à l'Abattoir Dubé. On y attend incessamment une autre décision judiciaire: le jugement du juge Guy Arseneault, de la Cour supérieure du district de Drummond, qui a entendu le 17 décembre une requête en injonction à propos du même sujet, requête déposée aussi par la Fédération des producteurs de bovins du Québec.

L'importance de ce débat, c'est l'enjeu qu'il représente pour tout le système de mise en marché des bovins au Québec, affirme Me Marcel Trudeau, procureur de la Fédération.

Si les abattoirs continuent à acheter le bétail des particuliers, affirme-t-il, la mise sur pied d'un réseau d'encan électronique ou traditionnel devient inutile.

Conférence d'André Bélisle à Windsor

# La lutte contre les pluies acides se poursuit

par Claude CORRIVEAU

**WINDSOR** — Comme le présentait l'ex-député Irénée Pelletier, André Bélisle n'est ni un universitaire ni un avocat, mais il n'y en a pas deux comme lui pour plaider la cause de la lutte contre les pluies acides.

M. Bélisle était le conférencier invité à l'occasion du récent souper mensuel de la Chambre de Commerce de la région de Windsor. Cet ancien travailleur de la construction et aussi ancien bûcheron est le président fondateur de l'Association provinciale pour la lutte contre les pluies acides. Cet organisme a été fondé en 1982.

"L'environnementaliste" n'a eu aucune difficulté à capter l'attention de son auditoire. La présentation d'un court métrage (vidéo) d'une trentaine de minutes (interdit aux

Etats-Unis) a également laissé plusieurs convives songeurs sur l'avenir de la faune et de la flore nord-américaine.

"Contrairement à ce que disent les personnes, surtout les Américains, qui font des campagnes de "désinformation" la lutte contre les pluies acides ne créera pas de chômage, a-t-il tenu à faire comprendre. Ce n'est pas un combat utopique. Lorsque les populations québécoise et nord-américaine auront avoué qu'il existe un problème et qu'il existe aussi des solutions applicables dès maintenant,

nous n'aurons plus qu'à convaincre les gouvernements.

L'opinion publique a une forte influence sur les autorités gouvernementales. Si tout le monde disait à son député qu'il est conscient du fléau, le député serait moralement forcé d'ouvrir le débat avec ses collègues. Le meilleur moyen de supporter cette cause, c'est de ne pas se sentir impuissant face à ça.

André Bélisle poursuivait, dans son langage coloré, en disant que la lutte contre les pluies acides contribuerait à la création d'emploi. Il citait en exemple une compagnie de l'Abitibi que le gouvernement avait obligé à investir dans la dépollution. "La compagnie en question a donc décidé de construire une usine de désulfuration qui fournit du tra-

vail à 80 personnes de plus. Et dans cette région du Québec, ce n'est pas une quantité négligeable".

Il estime finalement que son pari de vaincre les pluies acides est pratiquement gagné au Québec.

"Ça fait six ans que je me pratique au Québec. La majorité de la population est convaincue qu'il existe des solutions à ce problème. Je m'en vais bientôt aux Etats-Unis où la vraie partie commence".

Le président croit que la guerre aux pluies acides sera véritablement gagnée lorsque les Américains (et il n'est pas tendre à l'endroit du président Reagan qu'il considère comme le plus gros obstacle) auront décidé d'appuyer ceux et celles "qui veulent lutter pour la survie de l'univers".

# Mines: front commun fort peu probable

par Pierre SÉVIGNY

**THETFORD MINES** — Il serait fort surprenant que les travailleurs miniers de la région de Thetford Mines, syndiqués aux Métallurgistes unis d'Amérique, acceptent de former un front commun avec leurs confrères de la CSN en vue du renouvellement des conventions collectives de travail.

CSN, M. Brochu précise qu'il consultera ses membres à ce sujet. Cependant, il ne cache pas son étonnement au sujet de la déclaration du président du syndicat CSN des employés à l'heure de la Société Asbestos Ltée, Clément Bélanger, qui soutient que la porte est toujours ouverte en vue d'un consensus visant à mieux positionner l'ensemble des travailleurs miniers face à l'employeur unique.

**Paroles en l'air**

Selon M. Brochu, il s'agit de paroles en l'air. "Je ne comprends pas l'attitude de M. Bélanger qui souhaite maintenant un rapprochement avec les Métallos, surtout avec tous les coups qu'il nous donne dans le dos depuis plus de deux ans. Il a écoeuré tout le monde en nous traînant devant les tribunaux soi-disant pour obtenir justice et ce, en voulant prendre nos emplois en remplaçant 250 Métallos par autant de CSN, à la LAQ."

Le porte-parole des Métallos accuse la CSN d'être responsable de la rivalité qui existe présentement entre les deux centrales. "Les représentants de la CSN ne cessent de nous traiter d'anti-syndicalistes et d'exagérer la situation en se permettant même de comparer le dossier de l'ancienneté globale à celui du Manoir Richelieu."

M. Brochu dit ne pas comprendre la CSN qui semble disposée à favoriser une forme de rapprochement avec les Métallos. Néanmoins, il soutient que ce n'est pas lui qui va décider de la formation ou non d'un éventuel front commun avec la CSN.



André Brochu

Voilà le constat qui se dégage d'une conversation avec le président du Conseil des Métallos de la région et président du local 7649 de la mine Lac d'Amiante du Québec, André Brochu.

Refusant de se prononcer personnellement sur la possibilité d'un rapprochement avec la

## Municipalités en bref

**Cookshire**

**COOKSHIRE (YR)** — La ville de Cookshire contractera un emprunt temporaire de 56.000 \$, qui sera consolidé par une émission d'obligations, afin de construire l'infrastructure de la rue Legendre et d'y installer les services d'égout et d'aqueduc. Une douzaine de terrains utilisables pour de nouvelles constructions y sont disponibles, dans le développement Prévost.

**M. Robert Blouin** a été nommé inspecteur municipal en bâtiment pour la ville de Cookshire. Il travaillera à temps partiel. Le nouvel employé veillera à l'application du règlement d'urbanisme, ce qui inclut la construction, le zonage et le lotissement.

Un avis de motion a été donné à l'effet qu'à la séance publique d'avril un projet de règlement sera déposé sur la table du conseil, afin de rendre les détecteurs de fumée obligatoires sur le territoire de la ville de Cookshire. Les citoyens auront six mois pour se conformer à ce règlement.

**Lac-Mégantic**

**LAC-MÉGANTIC (RV)** — Les édiles ont décidé de radier des comptes à recevoir un emprunt de 3.000 \$ dû par le Grand Fond de l'Estrie.

Un projet a été présenté dans le cadre du programme Défi 88. Sa réalisation suppose une subvention de 30.350 \$ dont un montant de 23.114 \$ proviendrait du gouvernement fédéral. Dans sa demande, la Ville sollicite 14 emplois, dont une dizaine à titre d'animateur-moniteurs.

**Windsor**

**WINDSOR (CC)** — Le conseiller au siège deux, Aubert Léveillé, a été nommé à titre de pro-

maire pour les quatre prochains mois.

La municipalité offrira de nouveau cette année un vin d'honneur lors d'un 5 à 7 à l'intention des bénévoles le mercredi 20 avril prochain. Cette soirée, organisée par le Centre d'action bénévole de Windsor, se tient dans le cadre de la semaine du bénévolat du 17 au 23 avril. On attend près de 300 personnes à ce rendez-vous au centre communautaire René-Lévesque.

Les élus étudieront attentivement une demande de subvention qui leur a été présentée par le club de ski de randonnée Copains des neiges. Les membres du conseil louangent d'ailleurs les volontaires qui ont travaillé très fort à remettre sur pied cette association.

À la demande de la municipalité d'Ulverton, la ville de Windsor, appuie sa requête adressée au premier ministre du Québec, Robert Bourassa et au ministre des Transports, Marc-Yvan Côté, afin que des crédits soient débloqués pour la construction de la deuxième voie de l'autoroute 55 entre Bromptonville et Drummondville.

Tous les membres du conseil participeront au congrès annuel de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) qui se tient à Québec les 5, 6 et 7 mai.

Les négociations entre le Syndicat national des employés municipaux et la municipalité ont coûté jusqu'à maintenant à cette dernière la somme de 5.999,15 \$. Précisons que les deux parties (la municipalité est représentée par une firme d'avocats) se sont rencontrées à cinq reprises pour discuter des services essentiels et des négociations comme telles. Les procureurs de la municipalité ont rencontré les autorités municipales à trois autres occasions pour préparer les discussions avec le syndicat et pour rendre compte des négociations.

## Stanstead vend des terrains

**STANSTEAD (MD)** — Le conseil de Stanstead a décidé unanimement de vendre à des fins industrielles ses terrains situés du côté est de l'autoroute 55.

L'acheteur est M. Gérald Vaillancourt, de Rock Island, un homme d'affaires semi-retiré, qui a le goût, comme il l'a souligné, de lancer quelques entreprises dans un immeuble à vocation multiple. L'achat du terrain de près de six acres, desservi par un chemin de service longeant l'autoroute 55, a été fait au coût de 3.000 \$. Le terrain présentement zoné industriel est situé dans une zone verte et est évalué à 2.600 \$ par la municipalité.

Le maire Edward Hyatt était fier de la vente qui pourrait en-

traîner la création d'emplois à Stanstead d'ici à quelques mois. Le conseil s'était assuré que la vente pourrait être faite sans recourir à un appel d'offres.

La municipalité a cependant posé ses conditions: que les permis de dézonage soient accordés à tous les niveaux et que le terrain serve strictement pour des fins industrielles et non spéculatives.

A Stanstead, il ne reste pratiquement plus de terrain à vocation industrielle. M. Vaillancourt a souligné qu'il ferait des efforts énergiques pour mettre ses projets en marche d'ici peu. Les frais d'arpentage et de localisation seront assumés par lui.

## Voie ferrée du CN: l'Office des transports consulte

par Maurice CLOUTIER

**VICTORVILLE** — L'Office national des transports consultera, la semaine prochaine, les intervenants de la région des Bois-Francs opposés à l'abandon du service ferroviaire sur la ligne du Canadien national, entre Charny et Richmond.

La venue d'un analyste de l'Office a été confirmée, hier, tant à Plessisville qu'à Victoriaville. Cette consultation s'inscrit dans le processus devant conduire l'Office à statuer sur le sort de cette ligne ferroviaire. Le Canadien national demande l'autorisation d'abandonner, pour des raisons de rentabilité, le service sur la ligne.

Depuis plusieurs mois, cette intention du CN soulève cependant une vive opposition des députés, des élus municipaux et des intervenants économiques, qui considèrent l'abandon du service comme une menace pour plusieurs entreprises et le développement futur des régions concernées, dont Plessisville, Victoriaville et Asbestos.

D'ailleurs, plusieurs groupes ont réclamé des audiences publiques à l'Office national des trans-

ports (anciennement la Commission canadienne des transports), avant qu'une décision soit rendue. L'Office n'a pas encore répondu à la requête.

Cependant, un analyste sera à Plessisville, le mardi 15 mars, pour écouter les doléances des élus municipaux. A Plessisville, la Coopérative des producteurs de sucre d'érable du Québec serait particulièrement affectée par l'abandon du ser-

vice, pour l'expédition de sirop en vrac. Le lendemain, le 16 mars, les représentants de la Corporation de développement économique des Bois-Francs (CDEBF) et des gens d'affaires de Victoriaville rencontreront à leur tour l'analyste.

La CDEBF veut cependant attendre le moment des audiences publiques avant de déposer son mémoire d'opposition à la requête du CN.

## Déblocage chez Canadel

**LAC-MÉGANTIC (RV)** — Déblocage dans le conflit de l'usine Canadel de Lac-Mégantic.

Le ministère du Travail tient, aujourd'hui, un vote secret où tous les employés peuvent se prononcer sur la représentativité de l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dame (UIOVD).

À la suite d'une entente signée entre les parties plus tôt cette semaine, l'UIOVD a tenu, hier après-midi, une rencontre d'in-

formation avec les travailleuses, sans la présence de la partie patronale.

Selon les informations obtenues, peu importe l'issue du vote, le retour au travail des couturières s'effectuera dès lundi matin.

Devant un vote favorable au syndicat, l'entente prévoit la négociation immédiate et l'intervention d'un arbitre. Dans le cas contraire, le syndicat consent à la révocation de son accréditation.

## Hausse de la criminalité à Richmond

par Guy MARCHAND

**RICHMOND** — 1987 a été témoin d'une légère augmentation de la criminalité et du nombre des accidents à Richmond.

La Sûreté municipale a enquêté sur 149 délits criminels, comparativement à 138 en 1986. 30 de ces délits ont été par effraction dont une quinzaine ont été commis dans des établissements commerciaux. La valeur totale des objets volés a été de 58.000 \$. Un butin d'une valeur de 10.000 \$ a été retrouvé. On a également signalé six vols de véhicules-moteur, 29 vols de 1.000 \$ ou moins, neuf fraudes, deux arrestations pour possession d'armes offen-

sives; deux voies de faits graves et 28 autres infractions au code criminel. Le taux de solution a été de 39 pour cent, contre 43 pour cent en 1986. Les policiers ont reçu 1.558 appels sollicitant leur intervention.

128 accidents de la circulation sont survenus dans les limites de la ville, dont deux avec blessés.

Aucun décès accidentel n'a été déploré. Huit personnes ont été interceptées pour facultés affaiblies et 12 délits de fuite ont été rapportés. Le nombre des contraventions distribuées par les agents s'est élevé à 912, comparativement à 504 seulement en 1986.

## Légère baisse d'achalandage à la bibliothèque Haskell

**ROCK ISLAND (MD)** — En raison de la belle saison estivale 1987, la bibliothèque Haskell de Rock Island a enregistré une légère diminution de son achalandage de même que du nombre de volumes en circulation.

En effet, durant l'année 1987, 39.920 volumes ont été prêtés comparativement à 39.520 volumes en 1986, soit une diminution de un pour cent. En moyenne, 46 visiteurs ont emprunté 159 volumes chaque jour d'ouverture de la bibliothèque.

Des volumes empruntés, 26.338 l'ont été par des adultes et 13.582 par des jeunes. Du côté francophone, un total de 5.072 titres ont circulé dont 4.765 provenaient de la Bibliothèque centrale de prêt de Sherbrooke. Durant l'année 1987, la bibliothèque Haskell a fait l'acquisition de 682 volumes dont 164 à l'intention des jeunes.

**Spectacles**

La direction de la bibliothèque, un organisme sans but lucra-

tif, a également présenté une douzaine de spectacles pour les jeunes durant la saison estivale. Un programme de lecture a également été instauré et une trentaine de personnes s'y sont inscrites.

La bibliothèque est située dans un magnifique immeuble de deux étages, légué par la famille Haskell, au début du siècle. Outre la bibliothèque située au premier étage, l'immeuble comprend également la réplique de la salle d'Opéra de Boston, d'une capacité de près de 400 places. Durant l'année 1987, cette salle a été utilisée pour le tournage de quelques scènes du film "Les portes tournantes" qui doit normalement sortir sur les écrans en 1988.

La salle a également servi pour la présentation de quatre spectacles d'opéra, événement qui pourrait être répété l'été prochain. Cette bibliothèque chevauchant la frontière du Vermont et du Québec, est dirigée par Kim Prangley.

## 300 \$ pour l'exposition

**COOKSHIRE (YR)** — La municipalité a voté un montant de 300 \$ pour aider à l'organisation de l'exposition agricole de Cookshire, qui se tiendra en août

1988. Il s'agit de l'événement annuel qui possède la plus longue tradition dans ce secteur de la MRC Haut-Saint-François.

le KING est en FÊTE avec son double Hamburger 99¢

Jusqu'au 27 mars 88.



# C · O · N · C · O · U · R · S

## FEMME D'AFFAIRES

### DE L'ANNÉE

*en Estrie*

1 · 9 · 8 · 8

PRIX À GAGNER:

**1<sup>er</sup>**

**21 000 \$** en prix incluant:

- ◆ 1 000 \$ en argent offert par Samson Belair
- ◆ Un voyage pour deux à Paris ou Londres offert par CARREFOUR VOYAGES et WARDAIR.
- ◆ Bourse TÉLÉ 7 d'une valeur de 4 000 \$
- ◆ Utilisation complète d'un téléphone cellulaire de voiture pendant un an, plus réseau cellulaire pendant trois mois. Valeur de 2 500 \$ offert par G. LEBEAU ET CANTEL.
- ◆ Un tableau d'une valeur de 1 500 \$ offert par la BOUTIQUE CASSANDRE et Mme Josée Belhumeur.
- ◆ Une garde-robe d'une valeur de 1 500 \$ offerte par NOIR ET BLANC... L'EXCLUSIF.
- ◆ Une valeur de 1 000 \$ en REER, Groupe de fonds de placement industriel (Mme Sylvie Lévesque, directeur de PLACEMENTS GEOFFRION-LECLERC.)
- ◆ Un passeport Beauté Capillaire d'un an, d'une valeur de 1 000 \$ offert par le salon TÊTE D'AFFICHE.
- ◆ Soins esthétiques pendant un an, d'une valeur de 1 000 \$ offerts par CLINIQUE ESTHÉTIQUE DU NORD.
- ◆ Passe familiale pour tous les services offerts par le YMCA, valeur de 1 000 \$
- ◆ Kiosque gratuit de la Femme d'Affaires de l'année au SALON DE LA FEMME 1989, valeur de 1 000 \$
- ◆ Bon d'épicerie de 500 \$ offert par les MARCHÉS GAUDETTE.
- ◆ 3 000 \$ de publicité radiophonique gratuite sur les ondes de CHLT 63 et de CITÉ FM.
- ◆ 1 000 \$ de publicité imprimée par le quotidien LA TRIBUNE
- ◆ Gerbe de fleurs du PALAIS DES FLEURS.

**2<sup>e</sup>**

**1500 \$**

500 \$ en argent, offert par BÉLANGER, HÉBERT COMPTABLES.  
Publicité radiophonique, valeur de 500 \$ sur les ondes de CHLT 63 et de 500 \$ sur les ondes de CITÉ FM.  
Gerbe de fleurs, gracieuseté du PALAIS DES FLEURS.

**3<sup>e</sup>**

**1500 \$**

500 \$ en argent offert par CONWAY & MARTEL, COURTIERS D'ASSURANCES LTÉE.  
Publicité radiophonique, valeur de 500 \$ sur les ondes de CHLT 63 et de 500 \$ sur les ondes de CITÉ FM.  
Gerbe de fleurs, gracieuseté du PALAIS DES FLEURS.

#### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour participer, la candidate doit:

- 1° Être PROPRIÉTAIRE d'une entreprise (avec contrôle majoritaire) ou gestionnaire avec pouvoir décisionnel.
- 2° Démontrer des QUALITÉS DE GESTION tant du point de vue quantitatif (rentabilité, gestion financière) que qualitatif (créativité, faculté d'adaptation, leadership).
- 3° Être impliquée dans le MILIEU SOCIAL estrien.
- 4° Oeuvrer dans une entreprise à but lucratif ou non, en opération depuis AU MOINS 3 ANS au 31 décembre 1987.
- 5° Oeuvrer dans une entreprise dont le siège social ou la principale place d'affaires est situé en ESTRIE.

#### FORMULAIRE DE PARTICIPATION

Les femmes d'affaires intéressées n'ont qu'à se procurer le formulaire de participation distribué par l'Alliance des femmes d'affaires, 20, rue Bryant à Sherbrooke, (819) 821-4455. La période d'inscription se déroule entre LE 7 MARS 1988 ET LE 8 AVRIL 1988, À MINUIT.

LES NOMS DES 3 GAGNANTES seront connus le 3 MAI 1988 lors de la soirée de gala clôturant le COLLOQUE "FAIRE SA PLACE EN AFFAIRES", mis sur pied par l'Alliance des femmes d'affaires de l'Estrie avec le support de Le Soleil et la collaboration des grands médias en Estrie.



Cette annonce est une courtoisie de La Tribune

## Coup d'oeil... ... sur le Québec

### • Pas de hausse des frais de scolarité

MONTREAL (PC) — Le premier ministre Robert Bourassa s'est de nouveau engagé, hier, à ne pas hausser les frais de scolarité à l'université durant son premier mandat.

M. Bourassa a dû reformuler sa promesse, à la requête même des étudiants de l'École polytechnique, rattachée à l'Université de Montréal.

Le premier ministre a réitéré sa promesse, rappelant que les frais de scolarité à l'université

étaient gelés à leur niveau actuel depuis 1969. Ils sont ainsi considérablement moindres qu'en Ontario.

Il a du même souffle promis que s'il en vient à hausser ces frais, "cela se fera avec le système de prêts et bourses". Autrement dit, l'impact d'une éventuelle hausse des frais de scolarité sur les familles plus démunies serait atténué par des ajustements au système de prêts et bourses.

### • "Remorquage à vos frais" condamné

MONTREAL (PC) — La firme montréalaise "Remorquage québécois à vos frais" a été condamnée, hier, à 25.000 \$ d'amende en Cour municipale de Montréal.

L'entreprise qui se spécialise dans le remorquage de véhicules stationnés sur des terrains privés, a été reconnue coupable de vol et de méfait relativement à des événements survenus en juin dernier. Une accusation de recel n'a pas été retenue.

En prononçant la sentence, le juge Rosaire Desbiens s'est dit convaincu que le droit pour une entreprise de retenir un véhicule contre un paiement n'existait pas.

Il a adressé un avertissement aux employés de la firme de remorquage, précisant qu'il leur était dorénavant interdit de remorquer un véhicule dans l'attente du versement d'une somme d'argent.

Le propriétaire de "Remorquage québécois à vos frais", M. Robert Salois, a immédiatement annoncé son intention d'en appeler du jugement et s'est dit prêt à se rendre jusqu'en Cour suprême s'il le faut.

En attendant, il a indiqué qu'il n'avait pas l'intention de changer sa façon d'opérer.

### • 25 millions de passagers traversent

MONTREAL (AFP) — Plus de 25 millions de passagers ont traversé l'Atlantique nord en 1987, dont 24 millions sur des vols réguliers, soit une hausse de 21,7 pour cent par rapport à l'année précédente, a indiqué l'Association du transport aérien international (IATA) dans un communiqué diffusé hier, à Montréal.

Durant la même période, le nombre de tonnes de marchandises a augmenté de 14,5 pour

cent. Le transport de fret d'Amérique du Nord vers l'Europe, stimulé notamment par la chute du dollar américain, s'est accru de 30,4 pour cent.

Le directeur général de l'IATA, M. Gunter O. Eser, a estimé cependant qu'"il serait peu réaliste de s'attendre à une croissance de cet ordre en 1988", même si l'année en cours "devrait être assez bonne".

### • Aide sociale: conséquences désastreuses

QUÉBEC (PC) — Couper les prestations d'aide sociale comme l'envisage le ministre Pierre Paradis aura des conséquences désastreuses sur l'alimentation des assistés sociaux, croit la Corporation professionnelle des diététistes du Québec.

Témoignant, hier, devant la commission parlementaire qui étudie la réforme de l'aide sociale, la représentante de la Corporation, Jocelyne Gauvin, a déposé un mémoire dénonçant les carences nutritionnelles qu'engen-

dront d'éventuelles coupures des prestations d'aide sociale.

"La malnutrition qui s'ensuivra rendra les assistés sociaux de moins en moins aptes à intégrer le marché du travail", précise la corporation professionnelle.

Les diététistes signalent le cas particulièrement tragique des femmes enceintes qui verraient leurs prestations réduites jusqu'à la 16e semaine avant l'accouchement, puis à compter de la 5e semaine après la naissance du bébé.

### • Fédération des journalistes inquiète

MONTREAL (PC) — La Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) a exprimé son inquiétude, hier, devant la menace qui plane sur l'avenir du quotidien Le Droit, d'Ottawa.

"L'enjeu actuel du conflit qui empêche la publication du journal depuis le 20 février, dépasse largement la stricte question des relations de travail. C'est la survie même d'un quotidien qui est en cause", a déclaré dans un communiqué le président de la FPJQ, M. Réal Barnabé.

Il a rappelé que l'éditeur et président-directeur général du Droit, M. Gilbert Lacasse, n'a pas écarté récemment la possibi-

lité d'une fermeture définitive du journal advenant une longue grève.

M. Barnabé reconnaît que le journal n'est pas rentable mais il note que ses pertes sont largement compensées par les filiales, l'imprimerie et la maison d'édition Novallis.

Si l'acquisition du Droit par le groupe Hollinger, en juin 1987, a suscité des inquiétudes quant au respect de la vocation première du journal, estime-t-il, elle a aussi été une source d'espoir pour les journalistes qui espéraient une relance de l'unique quotidien francophone de la capitale fédérale.



Prelude Si 4WS  
3<sup>e</sup> place

Civic LX 4-Portes  
2<sup>e</sup> place

CRX Si  
Voiture importée de l'année

## Les trois font le mois...et l'année!



### Balayage Honda au concours 1988 voitures importées Motor Trend.

Cette année, le concours voitures importées Motor Trend 1988 s'est révélé encore plus sympathique qu'on l'aurait espéré. Honda a remporté les trois premières places!

Voiture importée de l'année pour 1988: CRX Si. 2<sup>e</sup> place: Civic LX 4-Portes. 3<sup>e</sup> place: Prelude Si 4WS.

Honda n'en est pas à son premier balayage au concours Motor Trend. En 1984, notre record des trois premières places était sans précédent. Et maintenant, voilà que trois de nos nouveaux modèles '88 ont répété l'exploit. Rien d'étonnant: nos voitures demeurent en tout temps des voitures de l'année!

Et avec une voiture Honda, vous avez la certitude de faire un bon placement grâce à notre Garantie Sans Détour. Valable pour 5 ans ou 80 000 km, cette garantie couvre les principaux composants de votre voiture.\* Aussi pourrez-vous être fier de votre Honda pour très très longtemps.

**HONDA**

\*Voir votre concessionnaire pour plus de détails.

NOUVEAU  
CATALOGUE  
COULEUR DE 116 PAGES  
DISPONIBLE PRIX: \$10,00



**Viceroy**  
Les plus belles maisons...

En 1988, Viceroy vous offre un choix de 76 modèles de maisons contemporaines, traditionnelles et de campagne. Téléphonnez ou visitez une de nos maisons modèles sans tarder.

**A Sherbrooke,**

**(819) 822-4777,**

**117, Des Zircons, St-Elie d'Orford.**

**A WATERLOO:**

**(514) 539-3429,**

**202, Clark Hill**

Votre concessionnaire autorisé,

**Jules Légaré.**

Choix de méthodes de construction

32395X

GÉNÉRAL

Une période plus mobile pour les prestations de maternité?

OTTAWA (PC) — Les mères dont le bébé naît malade, ou prématuré, auraient la possibilité de reporter la période de leurs prestations de maternité jusqu'à ce que leur enfant puisse quitter l'hôpital, si un "bill privé" déposé jeudi à Ottawa était adopté. La proposition de la députée conservatrice Mary Collins de modifier la Loi de l'assurance-chômage survient après que les médias aient publié l'histoire de deux nouvelles mamans, qui ont perdu leurs prestations pour en avoir retardé le versement jusqu'à ce que leur bébé obtienne son congé de l'hôpital. A l'heure actuelle, les 15 semaines de prestations de maternité peuvent débuter de 10 semaines

avant la date prévue de l'accouchement jusqu'à une semaine après celui-ci. Mais quand le nouveau-né doit passer plusieurs semaines à l'hôpital après sa naissance, plusieurs mères ne voient pas l'utilité de se prévaloir immédiatement de leur droit aux prestations. A plusieurs reprises, le sujet a été soulevé pendant la période des questions mais le ministre de l'Emploi Benoît Bouchard, tout en exprimant sa sympathie, s'est contenté de promettre d'étudier la question, sans laisser augurer quelque changement que ce soit. Mme Collins affirme avoir l'appui de ses collègues. Mais un bill privé, déposé par un simple député, est rarement adopté.

Morgentaler réclame des excuses de Vander Zalm



Dr Henry Morgentaler

TORONTO (PC) — Bill Vander Zalm n'est pas apte à être premier ministre d'une province pluraliste et démocratique, affirme le docteur Henry Morgentaler dans un télégramme où il réclame, du même souffle, des excuses publiques de la part du premier ministre de la Colombie-Britannique. Le médecin montréalais n'a pas apprécié les propos tenus plus tôt cette semaine à son sujet par le premier ministre Vander Zalm. "Nous n'allons pas payer pour que le docteur Morgentaler et

ses semblables abusent des gens", lançait-il mardi en commentant la récente décision de la Cour suprême de Colombie-Britannique sur l'avortement. Le tribunal a déclaré invalide une loi provinciale qui limitait le financement des avortements à même les fonds publics aux cas où la vie de la mère était en danger. Irréductiblement opposé à l'avortement, M. Vander Zalm a répété que son gouvernement - qui étudie présentement les options qui s'offrent à lui - n'oblige-

rait pas les contribuables à défrayer les avortements sur demande. Dans son télégramme, dont le contenu a été divulgué jeudi, le Dr Morgentaler avance qu'en tenant ces propos, M. Vander Zalm manifeste une ignorance colossale des questions relatives à l'avortement et porte atteinte à son intégrité et à sa réputation. "Visiblement, le fanatisme et le dogmatisme nuisent à votre jugement sur plusieurs questions d'intérêt public. Je vous invite à réfléchir sé-

rieusement à la possibilité de démissionner (...) Je demande des excuses publiques immédiates." Le premier ministre, qui se trouvait hier à Victoria, n'avait pas encore reçu le télégramme du Dr Morgentaler, mais il a précisé qu'il n'avait pas l'intention de s'excuser.

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE Lueur D'ESPOIR...  
**SECOURS / AMITIE**

Poste d'écoute: 564-2323  
Sans frais d'appel.  
LAC-MEGANTIC — RICHMOND  
— ASBESTOS, composez 0 et demandez Zenith 5-3060  
**A TOUT HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT**

# SEARS OFFRE PLUS

Les prix des articles avec deux astérisques (\*\*) sont en vigueur le samedi 12 mars seulement.

HÂTEZ-VOUS... SUPER SOLDE ET OFFRES SPÉCIALES!

ET N'OUBLIEZ PAS! AUCUN PAIEMENT NI FRAIS DE CRÉDIT JUSQU'AU 1<sup>er</sup> JUILLET 1988 SUR APPROBATION DU SERVICE DE CRÉDIT

Offre s'appliquant à tout article de 200\$ et plus, des rayons ameublement, appareils ménagers, audio-vidéo. Pour plus de détails, renseignez-vous à votre magasin Sears. Offre en vigueur jusqu'au 19 mars 1988.

MAGASINAGE EN PERSONNE SEULEMENT

**RABAIS 40%\***  
Polo à manches courtes pour hommes, 8 teintes. P-TG. Ord. 18\$. Ch. 10,79\$  
Vêtements sport pour hommes

**RABAIS 8\$\***  
Pull à encolure en 'V' pour hommes. Modèle à motif nids d'abeilles. P-TG. Ord. 28\$. Ch. 19,99\$  
Vêtements sport pour hommes

**RABAIS 8\$\***  
Haut molletonné à encolure ras du cou pour hommes. À rayures. P-TG. Ord. 28\$. Ch. 19,99\$  
Vêtements sport pour hommes

**RABAIS 40%**  
Chemise rugby en tricot à rayures pour hommes. Modèle à manches courtes. P-TG. Ord. 20\$. Ch. 11,99\$  
Vêtements sport pour hommes

- Rabais 2,50\$. cassettes vidéo vierges Scotch T-120. No 35160. Sears ord. 8,99\$. Ch. 6,49\$
- Rabais 35%. Assortiment de tasses. Grand choix! Sears ord. 4,99\$. Ch. 3,19\$  
Articles pour la cuisine
- Rabais 15\$. Detergent lessive Kenmore. 12 L. Sears ord. 39,99\$. Ch. 24,99\$  
Articles pour la maison/cuisine
- Rabais 2\$. Paquet de 40 sacs à ordures. Format moyen. Attaches incl. Sears ord. 6,49\$. Ch. 4,49\$  
Articles pour la maison/cuisine
- Rabais 50%. Paquet de 24 sacs à ordures pour la cuisine. Attaches incl. Ord. 1,99\$. Ch. 99c
- Rabais 25%. Accessoires Rubbermaid® pour l'évier. Amande, ardoise ou bleu. Ord. 1,89\$-11,99\$. Ch. 1,41\$-8,99\$  
Articles pour la maison/cuisine
- Rabais 2\$-4\$. Poêle. Bleu ardoise. 8", 10" ou 12". Sears ord. 9,99\$-19,99\$. Ch. 7,49\$-14,99\$  
Articles pour la cuisine

**49<sup>99</sup>** Sears ord. 65\$  
Rabais 15\$. Blouson en denim prélavé à l'acide pour hommes. Coton épais 14 onces. Tailles P-TG. Nouvelle dimension

**19<sup>99</sup>\*** Ch. Sears ord. 26\$  
Pantalons molletonnés de première qualité pour hommes. Faits au Canada. Taille et chevilles élastiques. P-TG. Vêtements sport pour hommes

**RABAIS 10\$\***  
Jeans Levi's Medallion® pour hommes. Tailles 28-34", 36-42". Sears ord. 50\$. Ch. 39,99\$  
Nouvelle dimension

- 169<sup>99</sup>\*** Ch. Tailles 36-46" Sears ord. 219,99\$  
Complet Oaktan pour hommes. Comprend veston et 2 pantalons coordonnés. Tailles 36-46". Tailles fortes plus cher. Vêtements habiles pour hommes
- Porte-rallonge Caddy II avec cordon 25 m. Cordon s'embobine sans s'emmêler. Sears ord. 44,99\$. Ch. 33,74\$  
Quincaillerie
- Marteau Sears. Poignée en acier tubulaire. Sears ord. 7,99\$. Ch. 5,99\$  
Quincaillerie
- Rabais 2\$. Levier 14". Un outil tout usage. Sears ord. 7,99\$. Ch. 5,99\$  
Quincaillerie
- Scie à métaux en acier tubulaire. Lames 10" ou 12". Sears ord. 6,99\$. Ch. 5,24\$  
Quincaillerie
- Equerre combinée 12". Lame en acier. Sears ord. 6,99\$. Ch. 5,24\$  
Quincaillerie
- Petit coupe-tuyau pour coupe précise à 1/4". Coupe tuyaux 1/8 à 1/2". Sears ord. 6,99\$. Ch. 5,24\$  
Quincaillerie
- Rabais 10\$. Multimètre électronique. Piles incl. Sears ord. 39,99\$. Ch. 29,99\$  
Quincaillerie

**RABAIS 40%\***  
Chemises habillées Tradition pour hommes. Modèle ton sur ton, coupe normale ou cintrée. Ord. 30\$-32\$. Ch. 16,99\$-18,99\$  
Vêtements habiles pour hommes

**RABAIS 30%\*\***  
Vêtements de nuit en nylon pour dames. Rabais sur toute notre sélection de robes de nuit, pyjamas et ensembles. Vêtements de détente pour dames

**RABAIS 25%\*\***  
Robes de chambre pour dames. Rabais sur toute notre gamme à prix ordinaire ou à pris déjà réduit. Vêtements de détente pour dames

**RABAIS 40%\*\***  
Pour dames, blouses et chandails choisis... à manches longues ou courtes, couleurs assorties. Vêtements sport pour dames

- Rabais 40% sur toute notre gamme de brosses à cheveux. Ord. 2,25\$-7,50\$. Ch. 1,35\$-4,50\$  
Produit de beauté
- Rabais 10\$. Escarpins pour dames. Pointures 6 à 10 avec 1/2". Ord. 24,99\$. Paire. 14,99\$  
Prix ord. provenant cat. Réclame d'été 1987 à la page 72. Chaussures
- Chaussures d'entraînement Sonic aspect cuir. Pour enfants. Sears ord. 18\$. Paire. 12,99\$  
Prix ord. provenant de cat. Printemps/été 1987 à la page 268. Chaussures
- Pantalons en polyester et coton pour fillettes. Couleurs assorties. Tailles 4-6X. Ch. 6,88\$  
Vêtements pour fillettes
- Maillots en polyester et coton pour fillettes. Unis ou à motifs. 4-6X. Ch. 4,88\$  
Vêtements pour fillettes
- Pantalons acrylique à liséré pour garçons. Couleurs assorties. 4-6X. Ch. 6,99\$  
Vêtements pour garçons
- Polojams en jersey acrylique pour garçons. Imprimé au cadre. 4-6X et 8-16. Ch. 8,88\$-9,88\$  
Vêtements pour garçons

**RABAIS 50%**  
Manteaux de printemps en laine pour dames. 2 modèles en 3 tons. Ord. 220\$-240\$. Ch. 109,99\$-119,99\$  
Manteaux pour dames

**29<sup>99</sup>\*\*** Groupe 1  
Liquidation de robes pour dames. Choix de modèles. Groupe 2. Ch. 39,99\$  
Robes pour dames

**RABAIS 25%\*\***  
Toute notre sélection de sacs à compartiments pour dames. En cuir ou matière synthétique. Couleurs printanières. Accessoires de mode

**RABAIS 20%\*\***  
Toutes nos ceintures en stock pour dames dans le rayon des accessoires de mode. Venez vite faire votre choix!

- Culottes en nylon pour dames. Couleurs assorties. Tailles 26 à 30". Ch. 1,49\$  
Boutique intime
- Grande liquidation de chaussettes pour dames, incluant socquettes. Paire. 99c  
Accessoires de mode
- Rabais 20%\*\* sur tous les parapluies en stock! Accessoires de mode
- Detergent Sunlight pour la vaisselle. Liquide. Format 1 L. Ch. 1,99\$  
Affaires d'or
- Detergent en poudre Sunlight pour la lessive. Format 6 L. Ch. 4,19\$  
Affaires d'or
- Detergent Cascade pour la vaisselle. Pour une vaisselle sans taches. 1,4 kg. Ch. 3,49\$  
Affaires d'or
- Dentifrice Crest. Ordinaire gel à la menthe ou gel contre le tartre. 100 mL. Ch. 1,49\$  
Affaires d'or
- Savon Ivory. Paquet de 4 pains Ch. paquet. 1,69\$  
Affaires d'or
- Lapin en chocolat plein. 200 g. Ch. 97c  
Affaires d'or

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions "Ord." ou "Était" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Sherbrooke, Carrefour de L'Estrie, 563-9440. Copyright Canada, 1988, Sears Canada Inc.